

# La lettre de l'AFSE

n° 61

Décembre 2004

## URGENCES

### Entretiens de l'AFSE

23 mars 2005

### Journées de l'AFSE

19 et 20 mai 2005

### Adhésion

*Adhérez, et faites adhérer  
votre laboratoire*

## SOMMAIRE

Débats et opinions.....P. 1

Vie de l'AFSE.....P. 7

Thèses .....P. 13

Livres.....P. 16

Manifestations .....P. 23

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Comme chaque année, le congrès marque le passage de témoin à la présidence de notre association. C'est donc depuis le 20 septembre que me reviennent la charge et l'honneur de présider l'AFSE.

Jean-Paul Pollin, a présidé notre association avec ce mélange d'efficacité, de doigté et d'attention qu'apprécient tous ceux qui le connaissent. Son apport a été notamment déterminant pour la préparation de notre congrès annuel. Il a mis au service de l'association la conviction que connaissent les générations d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs passés par l'Université d'Orléans. Nous pourrions heureusement continuer à bénéficier de ses conseils et de son expérience pendant deux années encore, au sein de notre Comité Directeur, ce qui est toujours un grand réconfort pour le nouveau président.

Le congrès a aussi marqué la fin du mandat des membres du Comité Directeur élus il y a quatre ans. Je tiens à remercier ceux qui nous quittent pour le temps qu'ils ont consacré à notre association. Un mot tout particulier pour nos deux précédents présidents, Roger Guesnerie et Rodolphe Dos Santos Ferreira. L'aura scientifique internationale de Roger a fortement contribué à la visibilité internationale et à la légitimité de notre association, et l'enthousiasme, la rigueur intellectuelle et la gentillesse de Rodolphe ont été un atout incontestable pour le développement de l'AFSE. Le Comité Directeur, qui s'est tenu lors du congrès, a élu Jean Pisani-Ferry second vice-président de notre association. Son expérience à la tête d'institutions d'études économiques, le CEPPII et le CAE, et ses talents d'enseignant qu'ont pu apprécier les étudiants de Dauphine et de l'Ecole polytechnique seront un précieux atout pour l'AFSE.

Le congrès 2004 a connu une forte participation. Près de 400 participants sont venus présenter ou assister à la présentation d'environ 230 communications. Le choix d'une unité de lieu, la Sorbonne, a été apprécié, évitant les déplacements et les pertes en ligne de nos précédents congrès. Comme l'année précédente, la session poster a remporté un vif succès et 22 jeunes docteurs ou doctorants ont pu ainsi présenter leurs travaux dans un cadre original et convivial permettant un dialogue approfondi avec de nombreux participants. Il faut remercier et féliciter Maurice Baslé et Hubert Kempf pour la disponibilité et la passion qu'ils ont mis dans la réalisation cette session qui, en deux années, est devenue l'un des moments forts de notre congrès.

Cette année encore, il a fallu discuter longtemps pour départager les candidats au prix de thèse. La qualité des thèses candidates s'accroît régulièrement au fil des ans, traduisant la vitalité de la recherche économique en France et la qualité des recherches doctorales. Cinq ou six thèses auraient pu prétendre au prix. Le Jury a consacré la thèse particulièrement originale d'Eric Danan intitulée "vers une théorie positive de l'indécision" et attribué un accessit à Nadia Joubert pour sa thèse "Offre individuelle de travail au noir : approche micro-économétrique" et à Olivier Tercieux pour "Essais sur la sélection d'équilibre en théorie des jeux".

(suite 2<sup>ème</sup> de couverture)

# ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE ECONOMIQUE

## COMITÉ DIRECTEUR

### **Président :**

Pierre-Alain Muet  
*Inspection des Finances*

### **Premier Vice-Président :**

Antoine d'Autume  
*Université Paris - I*

### **Second Vice-Président :**

Jean Pisani-Ferry  
*Commission Européenne Bruxelles*

### **Secrétaire Général :**

Pierre Malgrange  
*CNRS - CEPREMAP et Direction de la Prévision*

### **Secrétaire Général Adjoint :**

Gilbert Venet  
*Chef de mission de Contrôle d'Etat*

### **Trésorier :**

Guy de Monchy  
*Chef de Mission de Contrôle d'Etat*

### **Membres :**

Wladimir Andreff (*Université Paris - I*)  
Gérard Ballot (*Université Paris - II*)  
Maurice Baslé (*Université de Rennes*)  
Agnès Bénassy-Quéré (*Université Paris - X et Cepii*)  
André Cartapanis (*Université de la Méditerranée*)  
Jean-Michel Charpin (*INSEE*)  
Pascal Combemale (*Lycée Henri IV*)  
Annie Cot (*Université Paris - I*)  
Claude Crampes (*Université de Toulouse*)  
Françoise Crouigneau (*Les Échos*)  
Michel Dietsch (*Université de Strasbourg*)  
Etienne Farvaque (*Université de Lille - I*)  
Jean-Olivier Hairault (*Université Paris - I*)  
Hubert Kempf (*Université Paris - I*)  
Jérôme Lallement (*Université Paris - I*)  
Florence Legros (*Cepii et Université Paris - IX*)  
Serge Marti (*Le Monde*)  
Valérie Mignon (*Université Paris X*)  
Thomas Piketty (*EHESS - Paris-Jourdan*)  
Dominique Plihon (*Université Paris - XIII*)  
Jean-Paul Pollin (*Université d'Orléans*)  
Lise Rochaix (*Université de la Méditerranée*)  
Henri Sterdyniak (*OFCE*)  
Marie-Claire Villeval (*CNRS - GATE*)

### **Directeur de la Publication**

Pierre-Alain Muet

### **Responsable de la Lettre**

Etienne Farvaque (Etienne.Farvaque@univ-lille1.fr)

### **AFSE :**

**Université PARIS II**

**5-7 Avenue Vavin - 75006 PARIS**

**Tél. 01 55 42 50 22 - Fax 01 55 42 50 25**

Antoine d'Autume a impulsé et animé, avec l'esprit d'ouverture et le goût du dialogue qu'on lui connaît, la table ronde consacrée à l'évaluation et au recrutement des économistes universitaires. Cette table ronde n'a esquivé aucune question : faut-il réformer ou même supprimer le concours d'agrégation en s'inspirant du recrutement des professeurs d'autres disciplines? Convient-il d'interdire, pour leur première affectation, le recrutement des maîtres de conférences dans l'université où ils ont soutenu leur thèse de doctorat? Faut-il modifier l'équilibre des différents voies? Peut-on s'inspirer des procédures de recrutement au CNRS? Ces débats, très riches, sont résumés dans cette lettre.

Comme tous les deux ans, le renouvellement de notre Comité Directeur a conduit à l'élection (ou à la réélection) pour un mandat de 4 ans de 9 membres. Ce sont dans l'ordre alphabétique : Maurice Baslé, André Cartapanis, Annie Cot, Claude Crampes, Michel Dietsch, Jean-Olivier Hairault, Florence Legros, Valérie Mignon et Marie-Claire Villeval ; félicitations aux élus et merci à tous ceux qui se sont présentés. Par ailleurs, le Comité Directeur d'octobre a coopté quatre nouveaux membres : Serge Marti, Jean-Michel Charpin, Pascal Combemale et Thomas Piketty ; je les remercie d'avoir accepté de contribuer à l'animation de notre association.

Le Comité Directeur de Novembre a commencé à constituer le Comité de Programme de notre prochain congrès qui se tiendra à la Sorbonne les 15 et 16 Septembre 2005. Il a également souhaité que le futur congrès se poursuive le samedi 17 au matin, par une table ronde comparable à celle que nous avons tenue cette année. Le Comité de Programme, qui se réunira en début d'année prochaine en définira le thème ; il aura également à choisir les sessions invitées. Toutes les suggestions sur ce point sont les bienvenues.

Le thème choisi pour les Entretiens de l'AFSE est "l'Europe sociale" et l'organisation scientifique en a été confiée à Henri Sterdyniak. Ils se tiendront au CERI, le 16 mars 2005 de 9h30 à 13 h. Je souhaite que ces Entretiens soient l'occasion de diffuser plus largement les travaux et les réflexions des économistes sur les grands enjeux de politique économique.

Le Journées de l'AFSE se tiendront à Clermont-Ferrand les 19 et 20 mai 2005. Organisées par le CERDI, sous la responsabilité de Patrick Plane, elles porteront sur *l'Economie du développement et de la transition*. Vous trouverez dans cette lettre l'appel à communication correspondant.

Comme mes prédécesseurs, je souhaite renforcer le rôle de l'AFSE et accroître le nombre de nos adhérents pour faire en sorte que notre association regroupe l'ensemble des économistes professionnels. Pour cela, je souhaite lancer l'élaboration d'un annuaire des économistes de France, en invitant à nous rejoindre non seulement les économistes qui, à un moment ou à un autre, ont fait partie de notre association, mais tous ceux qui, à l'université, dans les grands organismes de recherche, dans l'administration ou dans les entreprises exercent notre profession.

Pierre-Alain Muet

Président de l'Association Française de Sciences Economiques

# DÉBATS ET OPINIONS - DÉBATS ET OPINIONS

## Table-Ronde

### Evaluer et recruter les économistes universitaires

Cette table-ronde, organisée lors du LIII<sup>ème</sup> Congrès de l'AFSE, était animée par Antoine d'Autume, professeur à l'université Paris I. Elle réunissait :

Emmanuelle Auriol, professeur à l'université de Toulouse,  
Rodolphe Dos Santos Ferreira, professeur à l'université Louis Pasteur de Strasbourg,

Pascal Gaudron, doyen honoraire de la faculté de sciences économiques de l'université Rennes I, président de la conférence des doyens de Sciences Economiques,

Anne Lavigne, professeur à l'Université d'Orléans,

François Legendre, professeur à l'Université Paris XII Val de Marne,

Hélène Rey, assistant-professor à l'université de Princeton,

Marie-Claire Villeval, directeur de recherche, GATE, Université Lumière Lyon 2.

Comment adapter nos procédures d'évaluation et de recrutement à l'évolution de notre discipline? Cette question centrale se décline de multiples façons. Faut-il supprimer ou réformer le concours d'agrégation? Convient-il d'interdire le localisme dans le recrutement des maîtres de conférences? Faut-il modifier l'équilibre entre les différentes voies de recrutement de professeurs? Peut-on s'inspirer des procédures de recrutement et de promotion des chercheurs CNRS?

Les objectifs généraux qu'il convient de se fixer seront largement partagés. Une recherche de qualité, pleinement insérée dans la communauté internationale, est la clé de voûte d'une université française performante. L'enseignement qu'elle dispense doit s'adapter aux besoins et résister à la concurrence d'autres formations, intérieures ou extérieures à l'université. La place des économistes dans le monde professionnel, mais aussi dans la décision politique et le débat social, doit être renforcée.

La manière d'atteindre ces objectifs est moins claire ! Riches et variées, les interventions à la table-ronde ont bien montré la complexité des problèmes auxquels nous faisons face et la multiplicité des solutions qui peuvent être envisagées. L'AFSE souhaite que le débat se poursuive et, surtout, qu'il puisse déboucher sur des mesures concrètes. Elle entend y contribuer, à sa place et en concertation avec les organismes élus que sont le Conseil National des Universités ou les sections du Comité National de la Recherche Scientifique.

On trouvera ci-dessous les résumés des interventions à la table-ronde du 17 septembre.

## Intervention d'Emmanuelle Auriol

### Pour la suppression du concours d'agrégation

Le mode principal de recrutement dans le corps des Professeurs en économie est le concours d'agrégation. C'est un mode de recrutement singulier puisque à l'exception des disciplines issues des Facultés de droit et de médecine, il n'existe ni dans les autres disciplines en France, ni dans les autres pays pour notre discipline, si on fait exception de l'Italie. Partout ailleurs l'accession au statut de Professeur est le fruit d'une décision locale, validée ou pas par une instance nationale, qui s'appuie sur une pondération des travaux de recherche, de l'enseignement et des tâches administratives.

Le concours d'agrégation n'est organisé que tous les 2 ans car c'est une procédure extrêmement lourde. Avec 3 à 4 leçons se déroulant à Paris le concours mobilise à chaque fois une centaine de personnes pendant plus de 10 mois. Les coûts directs du concours (hors frais administratifs et d'organisation) peuvent ainsi être évalués à 600 000 euros. C'est beaucoup surtout si l'on considère les résultats de cette procédure de recrutement. L'étude de Linnemer & Perrot (2003) sur les concours de 1985 à 2001 montre qu'un candidat "lié au jury" a une chance sur deux d'être admis, contre une chance sur cinq sinon. Sans être définitive (peut être que les candidats liés au jury sont intrinsèquement meilleurs), cette statistique est troublante par son ampleur. Si l'on néglige maintenant le fait que le concours ne sélectionne pas nécessairement les meilleurs candidats, force est de constater qu'il conduit à une détérioration de la qualité de ces candidats. Tout d'abord il mobilise beaucoup d'énergie à une période (juste après la thèse) où le jeune chercheur doit creuser son avantage comparatif sur son sujet et se constituer un solide dossier de recherche. Ensuite, l'obtention de l'agrégation implique une nouvelle mobilité pour le candidat admis dans une université qui ne l'a pas choisi, et dans laquelle il ne souhaite pas aller. On assiste alors au phénomène du turbo-professeur qui n'est bénéfique ni pour les étudiants, ni pour l'université, ni pour l'intéressé. Entre les allers-retours, les nouveaux cours à monter et l'environnement scientifique inadapté, le jeune agrégé n'a que des raisons de se démobiliser. C'est un problème quand on considère la jeunesse des candidats admis : depuis 1993, 50% d'entre eux ont moins de 31 ans. Il n'existe pas de mesure publique de la qualité de l'enseignement, ni de l'implication administrative des professeurs. En revanche il existe une observation statistique rigoureuse concernant les publications (Voir les travaux de Combes et Linnemer). La population considérée est celle des chercheurs en économie français ou en France, soit 1540 chercheurs, dont

412 professeurs (27% de la population totale et 87% du corps des Professeurs). Considérons la mesure la moins restrictive de production scientifique : l'individu se voit crédité d'une unité pour tout article publié en collaboration ou seul, sur la période 1969-1998, dans une des 681 revues recensées par le Journal of Economic Literature. En 1998, la moitié des individus avaient un stock inférieur ou égal à un, et 38.8% un stock égal à zéro. En clair, 4 individus sur 10 n'ont rien publié en 29 ans dans une des 681 revues considérées. Certes tous ne sont pas professeurs agrégés des universités, mais une telle faiblesse doit interpellier dans la mesure où ce sont les professeurs qui sont en charge de la formation et du recrutement de la grande majorité de ces chercheurs. Or les professeurs ont une production de recherche médiocre que ce soit en termes de quantité ou de reconnaissance des travaux.

Devant ce constat il semble urgent de créer des incitations à l'excellence pour les économistes français. Pour cela il semble souhaitable de faire rentrer l'économie dans le droit commun : HDR – Qualification - Nomination locale. Pour contrôler le problème des HDR de complaisance, la phase de qualification par le CNU doit être menée selon des critères stricts et transparents. Comme c'est le cas dans les autres disciplines la qualification doit porter sur un nombre minimum de publications, notamment de niveau international. La liste des journaux et des revues admissibles, forcément large, doit être établie pour des raisons de neutralité par une commission indépendante du CNU et composée de chercheurs reconnus pour leur seule excellence scientifique. Celle proposée par le CNRS semble un bon point de départ. Finalement, conformément à la motion votée par la 5ième section du CNU le 21 mai 2003, il convient d'assortir la réforme du recrutement des professeurs d'un non recrutement local des Maîtres de Conférences.

En conclusion, le concours national d'Agrégation en économie est un mode de recrutement injuste et inefficace. Un appel actuellement en circulation (<http://appel.agregation.se.free.fr>) demande donc solennellement au Ministre de l'Education Nationale :

1. Que le concours d'Agrégation des universités en économie soit supprimé
2. Qu'il soit remplacé par une procédure similaire à celle existant dans les autres disciplines de l'Université française.
3. Que des mesures réglementaires interdisent que des futurs Maîtres de Conférences puissent être recrutés, au titre de leur première affectation, dans l'Université où ils ont soutenu leur thèse de doctorat.

[auriol@cict.fr](mailto:auriol@cict.fr)

### **Intervention de François Legendre**

Je remercie l'AFSE d'avoir provoqué cette table ronde. En effet, je juge la profession un peu paresseuse par rapport à l'ambition qui pourrait être la sienne de réformer les modes de recrutement à l'Université. Ne sommes-nous pas les spécialistes de l'allocation des ressources rares?

J'organise mon intervention en trois points. Je voudrais tout d'abord caractériser – d'une manière globale – le mode de recrutement des maîtres de conférences et des professeurs. J'observe d'ailleurs que les professeurs sont sur-représentés à cette table ronde. Ensuite, je voudrais discuter des voies de réforme. Enfin, je voudrais souligner que subsiste un problème plus lié au contenu de notre discipline – et de nos enseignements.

Il me semble que le mode de recrutement des maîtres de conférences est excessivement décentralisé alors que celui des professeurs est excessivement centralisé. On en voit bien tous les effets pervers. Le recrutement des maîtres de conférences fait trop de place au clientélisme local ; l'agrégation engendre des turbo-profs et ne permet pas aux universités de taille moyenne d'avoir une véritable maîtrise de leur politique d'enseignement et de recherches. Ce diagnostic plaide pour que soient rapprochées les deux modes de recrutement, mais cela n'est pas simple.

La première raison tient au fait qu'il est beaucoup plus difficile d'évaluer le dossier des candidats maître de conférences que des candidats professeur. Depuis que je suis membre du Conseil national des Universités (CNU), j'ai été frappé par la qualité du travail de ses membres. Pour la qualification aux fonctions de maître de conférences, on peut juger que le CNU est trop permissif en qualifiant "trop" de candidats. Mais il me semble que le rôle premier du CNU est d'écarter des dossiers qui ne témoignent pas d'un niveau de compétences suffisant. Compte tenu de l'information dont dispose le CNU, il lui est difficile d'être beaucoup plus restrictif ; ce serait accroître très fortement le risque de second espèce, c'est-à-dire de ne pas qualifier des candidats qui pourtant possèdent toutes les qualités pour être maître de conférences. Le problème, en qualifiant un grand nombre de candidats, c'est qu'on laisse s'exercer le clientélisme local.

L'obligation de mobilité que certaines Commissions de spécialistes ont récemment imposée est une fausse bonne solution. D'abord, elle est illégale ; ensuite, elle est aveugle ; enfin, elle ne convient pas aux universités de taille moyenne qui disposent d'un vivier de bons candidats. Il faudrait donc trouver des moyens pour réguler, à un niveau plus centralisé, le recrutement des maîtres de conférences. Peut-être faudrait-il disposer d'une Conférence des Présidents de Commissions de spécialistes pour mettre en place une telle régulation?

En revanche, pour les professeurs, le recrutement est trop centralisé. Il faut permettre aux établissements d'avoir une politique de recrutement. Mais cela ne plaide pas nécessairement pour la suppression du concours d'agrégation. L'agrégation pourrait être la qualification aux fonctions de professeur.

J'en viens maintenant au deuxième point de mon intervention, sur les voies de réforme. Je voudrais, tout d'abord, m'exprimer contre le point de vue selon lequel il n'y aurait pas suffisamment d'incitations à l'exercice de nos missions. Je ne crois pas que cela soit le cas. Songeons aux difficultés que nous rencontrons dans nos carrières : il n'est pas simple d'être recruté maître de conférences ; pas simple de devenir professeur ; pas simple d'être promu à la première classe des professeurs ou à la classe exceptionnelle des maîtres de conférences ou des professeurs. En fait, les incitations sont mal réparties sur l'ensemble de la carrière ; le corps des enseignant-chercheurs est trop segmenté. Il faudrait une progression plus régulière avec notamment une vraie Habilitation à diriger des recherches.

L'analyse économique nous montre bien les effets pervers de tous les dispositifs d'allocation des ressources. C'est pour cela que je suis très réticent à la proposition "Il n'y a qu'à supprimer le concours d'agrégation et rejoindre le dispositif commun". Je pense qu'il y a des marges pour améliorer l'agrégation. Je cite, dans le désordre,

- laisser le CNU prononcer la sous-admissibilité au concours puisqu'il a une grande expérience de l'évaluation sur dossier ;
- réduire le nombre de leçons et organiser une épreuve en forme de séminaire sur les travaux de recherches du candidat ;
- redonner la main aux commissions de spécialistes pour la nomination des néo-agrégés ;
- ne plus permettre que le président du jury coopte les autres membres du jury.

Enfin, je voudrais revenir sur le contenu de notre discipline pour ce qui a trait à l'enseignement et à la recherche. Les postes de maîtres de conférences se raréfient ; cela fait suite à la baisse des effectifs étudiants mais pas seulement. Je suis frappé de voir que les économistes perdent du terrain là où ils sont aussi appelés à intervenir : dans les Instituts universitaires de technologie, dans les filières Administration économique et sociale, dans les masters de gestion, dans les Ecoles d'ingénieurs. . . Quand, quelque part, il faut développer un enseignement d'économie et de gestion, les postes qui sont créés à cette occasion le sont souvent en gestion ou en droit, mais pas toujours dans notre discipline. Et je crois que nous sommes en partie responsables de cette situation en ne faisant pas suffisamment la preuve que l'économie cherche d'abord à apporter des réponses à des problèmes concrets.

[F.Legendre@univ-paris12.fr](mailto:F.Legendre@univ-paris12.fr)

### Intervention de Rodolphe Dos Santos Ferreira

Le mode de recrutement des économistes universitaires français est coûteux, peu transparent, inefficace, inéquitable et, pour tout dire, peu performant. Ce constat concerne d'abord, naturellement, les maîtres de conférences, recrutés selon une procédure *coûteuse* pour les candidats (ou pour leurs unités de recherche), en raison des auditions nombreuses, concentrées dans le temps et éparpillées dans l'espace ; *peu transparente*, toujours pour les candidats, sans accès à l'information pertinente qui leur permettrait d'évaluer leurs chances réelles à tel ou tel endroit ; *inefficace*, les commissions de spécialistes étant parfois incitées à sélectionner des candidats de second rang, de crainte de voir les meilleurs préférer des affectations plus attirantes ; *inéquitable*, parce que minée par une forte et tenace préférence locale ; *peu performante*, accordant parfois rapidement le rang utile à des candidats dont la visibilité est pour l'essentiel attribuable à la proximité ou à un avantage purement conjoncturel, tout en laissant longtemps sans emploi des candidats bien classés et donc reconnus par de multiples commissions de spécialistes.

Les critiques récemment adressées au concours d'agrégation ont mis en avant des facteurs tels que son coût exorbitant, les incitations perverses qu'il met en œuvre ou la proximité entre candidats admis et membres du jury. Elles ont passé sous silence le fait que sa suppression, suivie de l'application du régime général au recrutement des professeurs de sciences économiques, ne ferait que transposer à ce niveau les défauts qui entachent le recrutement des maîtres de conférences : coût élevé, incitations perverses, proximité entre recruteurs et admis...

Le concours d'agrégation constitue certes un mode vétuste de recrutement, qui présente de réels inconvénients, dont le principal est peut-être de refuser aux universités la maîtrise des profils des professeurs qui vont leur être affectés. Cependant, lorsqu'on dresse la liste des défauts de ce mode de recrutement – comme d'ailleurs de ceux des procédures alternatives – on oublie trop vite que leur nocivité est largement fonction du contexte dans lequel s'insère (ou en tout cas s'est inséré) ce mode de recrutement : degré limité d'autonomie des universités, inexistence d'une véritable concurrence entre ces dernières, faiblesse des mécanismes incitatifs agissant sur les individus comme sur les équipes, rôle discret et modalités discutables de l'évaluation de la production scientifique, ouverture insuffisante de la recherche nationale sur l'extérieur, etc. Le concours d'agrégation a peut-être une influence sur ce contexte, mais il est absurde de croire que les liens de causalité fonctionnent principalement dans ce sens. Un contexte semblable pèse sur des disciplines où le recrutement des professeurs

relève du régime général. Et, pour ce qui est de la notre, on assiste depuis quelque temps, malgré la permanence du concours d'agrégation, à un remarquable *aggiornamento* en matière de formation à la recherche, de production scientifique, d'évaluation de la recherche ou d'ouverture sur l'extérieur.

En outre, s'obstiner sur l'objectif de la suppression du concours d'agrégation c'est s'interdire d'œuvrer dans le sens de sa réforme, qu'il faudrait pourtant entreprendre de manière urgente. Pour que le concours puisse fonctionner sans que certains de ses inconvénients ne deviennent insupportables, il faudrait notamment alléger la procédure et renforcer le poids de la recherche dans l'évaluation des candidats, par exemple en supprimant l'obligation d'auditionner tous les candidats et en remplaçant l'épreuve de présentation du dossier et la leçon de spécialité par une seule épreuve où le candidat exposerait, selon son choix, un de ses travaux ou une partie de son programme de recherche.

Les modes de recrutement, selon le régime général ou par le concours d'agrégation, ne sont cependant qu'un facteur, important mais non décisif, du fonctionnement d'une discipline. Il ne faudrait pas que l'attention que nous leur portons, à juste titre, ne nous détourne d'autres objectifs fondamentaux, visant notamment l'accroissement du rôle, de la transparence et de la qualité de l'évaluation de la recherche, des incitations tout au long des carrières, de la concurrence entre établissements, de l'ouverture sur l'extérieur.

[rdsf@cournot.u-strasbg.fr](mailto:rdsf@cournot.u-strasbg.fr)

### **Intervention d'Hélène Rey**

Le système universitaire français est en plein désarroi. La production scientifique en économie est loin d'être comparable avec celle des Etats-Unis ou de l'Angleterre. Aucune université française, aucune grande école, ne peut penser à rivaliser un tant soit peu avec des universités comme Harvard, Princeton ou MIT. Je doute même qu'une université française puisse se hisser au niveau de l'une des vingt meilleures universités américaines. Les salaires et les moyens de recherche disponibles en France sont lamentables et le système d'incitations à la recherche est déficient. Les Etats-Unis, l'Angleterre, la Suisse et dans une moindre mesure les Pays-Bas et l'Espagne traitent leurs enseignants chercheurs avec bien plus d'égards et d'intelligence que la France. De fait, une partie non négligeable des meilleurs étudiants français partent à l'étranger, principalement aux Etats-Unis, et ne

reviennent jamais<sup>1</sup>.

Le système universitaire des Etats-Unis est le meilleur au monde car il est ouvert, transparent et concurrentiel ; il a les moyens de ses ambitions car il dispose de ressources publiques et privées et ne prône pas un égalitarisme aveugle. Les universités sont largement autonomes. Le système américain est ouvert: étudiants et professeurs du monde entier y sont reçus dans d'excellentes conditions. Le recrutement des maîtres de conférence et des professeurs se fait sur des critères transparents et objectifs tels que les publications et l'évaluation de la qualité des travaux de recherche par des personnalités reconnues dans la discipline. Le recrutement local est interdit de facto : une doctorante ne peut être recrutée par sa propre université immédiatement après ses études. La qualité de l'enseignement est jugée en grande partie d'après les notes que les étudiants donnent aux professeurs. L'environnement est concurrentiel : il est dans l'intérêt des universités de recruter les meilleurs enseignants chercheurs et les meilleurs étudiants possibles car elles sont en compétition constante pour obtenir des financements. Ces financements sont octroyés par des agences publiques et des fondations sur la base de l'excellence scientifique et de la qualité de la formation dispensée. Les commissions d'experts qui attribuent l'argent sont constituées d'universitaires dont la compétence scientifique est indiscutable. Une partie des ressources financières des universités viennent aussi des frais de scolarité et des dons des anciens élèves. Les étudiants doivent payer (cher) pour leurs études<sup>2</sup>. Ils les considèrent donc comme un investissement et sont exigeants avec le corps professoral.

A l'inverse, l'université française est refermée sur elle-même: il est difficile pour des étrangers, quelle que soit leur qualité, d'avoir des postes en France, tant le système favorise les insiders. Le localisme dans le recrutement des maîtres de conférence fausse le jeu et encourage la médiocrité. La compétence scientifique et l'objectivité des jurys d'agrégation ont été remises en question par des études récentes<sup>3</sup>. Le manque d'autonomie des universités, la non-différentiation des diplômes et l'absence d'un environnement concurrentiel détruisent les incitations des enseignants chercheurs et des élèves. Comme toutes les universités sont censées être égales, les laboratoires de recherche les plus performants et les meilleurs enseignants sont traités de la même façon que les autres. Pourquoi continueraient-ils à faire des efforts? De même, les élèves les plus méritants qui réussissent leurs études dans des programmes difficiles se voient récompenser par un diplôme qui a la même valeur que celui obtenu par leurs camarades qui ont fourni bien moins d'efforts. Sous

<sup>1</sup> Voir Rey H., *La France et ses économistes*, à paraître dans "Regards sur la France", éditions du Seuil.

<sup>2</sup> L'admission dans les programmes de doctorat aux Etats Unis ne "s'achète pas" et les études des étudiants sont en général financées entièrement par l'université. L'admission en premier cycle, en revanche a été traditionnellement influencée par le niveau de richesse des élèves (une année d'étude dans une université privée coûte autour de \$26 000 en 2003). Mais de plus en plus de bourses sont octroyées aux étudiants de premier cycle (en 2003 à Princeton 52% des étudiants entrant en première année ont une bourse; le montant moyen de cette bourse est de \$22 650).

<sup>3</sup> Linnemer L. et A. Perrot, *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le concours d'agrégation en sciences économiques*, mimeo 2003 et Flandreau M., *Agrégation d'économie : le problème, c'est le jury*, Economie Politique, juillet 2004 pp. 15-24.

couvert d'égalitarisme, c'est la médiocrité générale qui s'installe. Je note que le système français est très hypocrite car il offre un système concurrentiel à ses élites (les grandes écoles avec leurs strictes hiérarchies) et un système "égalitariste" aux autres. En outre, le financement complet des études supérieures par l'argent public sous couvert "d'égalité des chances" constitue en fait un transfert de richesses des classes les moins aisées vers les plus riches puisque ces dernières sont sur-représentées parmi les étudiants. Un système beaucoup plus équitable consisterait à faire payer des frais de scolarité plus élevés aux étudiants les plus riches, en particulier une fois qu'ils ont un emploi, et à octroyer des bourses aux étudiants les plus pauvres pendant leurs études. Cela responsabiliserait les étudiants, qui du coup seraient plus exigeants avec le système, et fourniraient une source supplémentaire d'argent aux universités qui en ont cruellement besoin pour financer la recherche et un enseignement de qualité. Les fonds publics pour la recherche devraient être alloués sur la base de l'excellence scientifique, comme aux USA, en Grande Bretagne et aux Pays Bas et les universités devraient être classées selon leurs performances. Ainsi, les meilleurs étudiants pourraient obtenir un meilleur diplôme et augmenter leurs chances sur le marché de l'emploi.

Quelques mesures simples en France pourraient améliorer la situation dans l'attente d'une réforme plus complète de l'université:

-interdiction du recrutement local des maîtres de conférence.

-compétence scientifique des jurys de recrutement prouvée par un nombre minimal de publications dans une liste de revues à définir.

-simplification du concours de l'agrégation avec plus de poids mis sur la qualité de la recherche des candidats et leurs publications. En particulier, les épreuves ne doivent pas encourager un bachotage stérile et coûteux en terme de temps pour les jeunes chercheurs. A terme, lorsque le localisme est vaincu, suppression du concours.

-allocation du financement pour la recherche (public ou privé) sur des bases concurrentielles et transparentes.

-modulation de la carrière en fonction des performances de chacun dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. En particulier les jeunes chercheurs devraient avoir un allègement de leur charge d'enseignement pour quelques années, allègement reconductible s'ils s'avèrent productifs.

-les étudiants devraient pouvoir noter leurs professeurs et ces notes devraient être prises en compte dans les évaluations des professeurs.

-les programmes doctoraux devraient publier sur leurs sites Internet des informations sur le placement de leurs étudiants sur le marché du travail.

[hrey@princeton.edu](mailto:hrey@princeton.edu)

### **Intervention de Pascal Gaudron Est-ce la bonne question ?**

Le bureau de la Conférence des doyens et directeurs des Facultés et UFR de sciences économiques a suivi avec intérêt le débat entre certains collègues sur les réformes possibles du concours de l'agrégation externe. Je dois reconnaître que nous ne pensons pas que ce sujet mérite une aussi large discussion, ni que celui-ci soit prioritaire en ce qui concerne notre discipline.

Sur la question du concours externe et interne nous ne pouvons que renouveler notre demande sur l'affectation des collègues. Le rapport de J- P. Fitoussi l'a d'ailleurs confirmé : "...il faudrait instaurer une procédure qui laisse plus de liberté aussi bien aux professeurs nouvellement recrutés qu'aux universités, permettant ainsi un meilleur appariement". Comment pouvons-nous construire des équipes pédagogiques cohérentes, comment pouvons-nous construire ou développer une équipe de recherche si l'objectif de nombreux collègues reçus est de partir le plus rapidement possible de son affectation?

La question qui devrait occuper les économistes n'est pas celle des modalités du concours mais plutôt la place de notre discipline dans le cadre de la réforme du LMD, et plus généralement comment devons nous répondre à la demande sociale et sous quelles formes? Un profond bouleversement est à l'œuvre et la nouvelle structure pose de nombreux problèmes. Les économistes n'ont pas su se regrouper et réfléchir sur l'organisation et le contenu de l'offre de formation de nos institutions, (cf. *La lettre de l'AFSE*, juin 2004, textes de J-P. Pollin et de F. Stankiewicz).

Il faut reconnaître que nombreux efforts ont été faits depuis plus de dix ans : DEUG économie et gestion à la place de l'intitulé science économique, développements et créations de mentions en second cycle et surtout des créations de nombreux diplômes à finalité professionnelle : MST, IUP, DESS. Sur le plan de la recherche, la demande sociale en économie a connu une certaine réponse de notre part.

Mais nous devons reconnaître que le message sur notre action de professionnalisation et plus généralement sur l'intérêt de notre discipline a rencontré de nombreuses difficultés auprès des autorités ministérielles, des responsables d'autres disciplines, en particulier de la gestion, et aussi de certains collègues en sciences économiques !

Les économistes ont un effort considérable à faire pour mieux expliquer qu'il y a de bons diplômés dans nos facultés et UFR avec une bonne insertion professionnelle. Ces diplômés de troisième cycle fonctionnent, pour la plupart, sur le principe du pluralisme : droit, économie et gestion. Pour reprendre l'expression de notre collègue M. Glais, la "maison commune" commence à se développer, mais de nombreux efforts sont encore à réaliser.

La profession n'a pas su (ou pas voulu) développer une forte synergie entre les trois matières. La profession n'a pas su (ou pas voulu) démontrer aux autorités que le découpage entre la gestion et l'économie est injustifiable sur le plan scientifique et pédagogique. La profession n'a tout simplement pas voulu franchir une étape indispensable pour inscrire notre discipline dans un cadre cohérent de recherche et d'enseignement. Il n'y a pas eu de mobilisation forte contre les disciplines proches qui ont conservé leur structure, renforcé leur offre de formation et souvent réduit notre contribution scientifique et pédagogique (suppression ou réduction du volume horaire des cours d'économie).

Nous sommes donc bien loin de l'objectif réalisable : la maison commune !

Dans ces conditions quel est l'intérêt d'aborder les modalités du concours alors que les objectifs, contenus et synergie de notre offre ne sont pas clairement examinés? Et quel est l'intérêt si le nombre de poste aux concours diminue régulièrement par transferts de postes dans d'autres sections?

[pascal.gaudron@univ-rennes1.fr](mailto:pascal.gaudron@univ-rennes1.fr)

### **Intervention de Marie-Claire Villeval**

La qualité scientifique des candidats recrutés après leur évaluation par le Comité National (CN) du CNRS est largement reconnue. Les avis sont plus contrastés quant au processus de recrutement des maîtres de conférences. Comment favoriser une sélection de qualité?

L'efficacité du recrutement est améliorée par *l'absence de localisme* : la distance favorise l'objectivité de l'évaluation. La règle de non-affectation des jeunes recrutés par le CNRS dans leur université d'origine permet de se dégager des jeux stratégiques locaux. La composition élargie du CN (enseignants-chercheurs et chercheurs, sensibilités diverses à l'économie fondamentale ou appliquée,...) empêche l'endogamie qui ankylose certaines commissions de spécialistes. L'efficacité repose aussi sur *l'éthique et le professionnalisme*. Les règles de fonctionnement des jurys et les procédures de vote sophistiquées limitent les comportements stratégiques. Evaluer est un métier qui requiert aussi des moyens humains et matériels appropriés.

Au CNRS, la règle de mobilité qui permet à un laboratoire d'accueillir un chercheur qu'il n'a pas formé constitue *une incitation à recruter les meilleurs*. La visibilité des décisions du CN jointe à la conscience de l'enjeu du recrutement créent un sentiment de responsabilité fondamental parmi les évaluateurs. Enfin,

l'importance de l'auto-sélection parmi les candidats contribue à une qualité moyenne très élevée de ces derniers. L'intensité de la concurrence favorise la sélection des candidats présentant des indices objectifs de qualité (durée de thèse courte, publications dans des revues internationales, séjour post-doctoral à l'étranger).

Pour autant, l'évaluation et le recrutement des chercheurs ne sont pas absents de critiques et des suggestions d'amélioration peuvent être avancées.

Il convient d'objectiver davantage l'évaluation, à partir d'un usage systématique du classement des revues<sup>4</sup> et des laboratoires et d'un classement des universités. Evaluation des équipes, financement et affectation des chercheurs doivent être intimement liés.

La part des élus doit être réduite dans les commissions et une qualité scientifique minimum des évaluateurs doit être exigée. Le principe d'égalité doit être dépassé quand il produit l'inefficacité (ex : audition obligatoire de tous et temps d'entretien indépendant du talent).

Le CNRS sombrera dans le localisme si le recrutement ne s'internationalise pas davantage. Cela implique une politique d'informations sur les concours, un déplacement des dates de concours pour entrer en phase avec le *job market*, l'introduction d'incitations et la remise en question de la primauté du marché interne pour recruter au grade de directeur de recherche.

L'introduction d'incitations est vitale, sous la forme de primes aux publications de qualité et de la création de parcours professionnels avec davantage d'étapes que le seul passage CR1-DR2 actuel. Le CNRS permet aux jeunes de valoriser leur avantage comparatif en début de carrière, à la différence des MCF, mais ensuite le retard de carrière par rapport aux parcours universitaires est démobilisant. Actuellement la promotion au grade de DR2 est plus une récompense qu'une incitation et constitue malheureusement le seul outil disponible pour récompenser des carrières par trop disparates.

Le rapprochement CNRS – Université est-il la solution? L'appel au "corps unique" dénote un sérieux manque d'ambition : les chercheurs CNRS ne représentant que 6,6 % des enseignants-chercheurs en économie, cela n'aiderait en rien à réformer l'Université ! Un projet ambitieux impliquerait la totalité des chercheurs et enseignants-chercheurs et consisterait à créer une carrière d'enseignant-chercheur-administrateur. Des parcours flexibles reposant sur l'alternance entre ces activités, reconnues par des incitations appropriées et évaluées à intervalles réguliers, respecteraient tout à la fois les préférences individuelles et les exigences d'efficacité. Cette réforme contribuerait sans aucun doute à améliorer la compétitivité des chercheurs français.

[villeval@gate.cnrs.fr](mailto:villeval@gate.cnrs.fr)

<sup>4</sup> Le classement des revues du CN mis à jour en juillet 2004 est téléchargeable sur les sites suivants : <http://www.gate.cnrs.fr/section37/> et <http://crg.polytechnique.fr/section37/index.htm>



**Intervention d'Anne Lavigne**

**Le recrutement "local" des maîtres de conférences :  
un tabou ?**

Une opinion communément répandue voit dans le recrutement "local" des maîtres de conférence le vice originel des carrières d'enseignants chercheurs en France. Qualifié, au mieux de "clientélisme local", au pire de "tabou", ce mode de recrutement de droit commun dans toutes les disciplines universitaires ne mérite pas cet excès d'indignité, pour plusieurs raisons que nous souhaitons développer ici.

Soulignons tout d'abord que le recrutement par les commissions de spécialistes s'opère dans un vivier de candidats qualifiés par les sections compétentes du Conseil National des Universités. Contester ce recrutement revient implicitement à remettre en question la liste des qualifiés par le CNU. Il est vrai que certains membres du CNU souhaiteraient avoir une approche "malthusienne" de la qualification, en qualifiant autant de candidats qu'il existe de postes publiés. Mais cette vision n'est pas majoritaire, la qualification étant perçue comme une certification qui dépasse le seul cadre du concours de recrutement des maîtres de conférences français, et qui constitue un label pour les candidats étrangers et les candidats se destinant à d'autres carrières que la carrière universitaire.

Les critères de qualification ayant été affinés au fil des ans, les candidats qualifiés ont de très bons dossiers scientifiques. Or, on constate que les postes offerts aux concours de maître de conférences conduisent les candidats recrutés à exercer leurs fonctions d'enseignement auprès de publics pour lesquels des compétences scientifiques aiguës ne sont pas le seul impératif requis. Il me semble qu'il existe un écart croissant entre les compétences scientifiques des nouveaux docteurs et les aptitudes des nouveaux étudiants (notamment en IUT, pour lesquels les postes publiés sont proportionnellement de plus en plus nombreux). Dès lors, privilégier le recrutement d'un(e) candidat(e), dont on a pu apprécier les aptitudes pédagogiques et l'engagement dans l'institution lorsqu'il (elle) était allocataire de recherche ou attaché temporaire d'enseignement et de recherche, ne me paraît pas scandaleux : recruter localement permet de se protéger contre les effets pervers de l'asymétrie d'information.

Cette protection est d'autant plus nécessaire dans les universités de taille moyenne, situées à la périphérie de centres régionaux plus importants (Paris, Toulouse, Marseille notamment). Le risque est grand de voir se développer des "turbo maîtres de conférences", qui non seulement ne s'investissent pas dans les activités pédagogiques ou collectives, mais qui, de plus,

poursuivent leur recherche au sein de leur laboratoire d'origine. Où est alors la fertilisation croisée qu'invoquent les partisans des recrutements "exogènes" ? Incidemment, la question se pose également pour les concours d'agrégation dans notre discipline...

Bien sûr, on objectera que le recrutement local systématique conduit à la sclérose et à l'enfermement scientifique dans des problématiques dépassées. Cette critique est souvent adressée aux universités provinciales, avec le présupposé que leur éloignement de Paris les isolerait des développements scientifiques les plus récents. Mais qu'on se rassure, les technologies de l'information et de la communication parviennent en province : le fonctionnement des équipes de recherche en réseau est même de nature à rendre vain le débat entre recrutement endogène et exogène.

Au bout du compte, ce qui importe, c'est la dynamique collective de la recherche. A législation constante sur le statut des universités, une université qui ne recruterait que des candidats de faible valeur scientifique (exogènes ou endogènes) verrait une dégradation de la qualité de sa recherche, et, à terme, de son évaluation et des moyens qui lui seraient attribués. Dans un environnement concurrentiel, pourquoi un laboratoire de recherche ayant défini un projet scientifique avec ses personnels permanents et ses doctorants devrait-il renoncer aux bénéfices de sa formation doctorale, en laissant partir ses docteurs les plus brillants, et les plus susceptibles de porter de nouveaux projets?

Enfin, à supposer que le recrutement local soit tabou, imposer une mobilité initiale (ne pas être recruté dans l'université du laboratoire d'accueil doctoral) ne risque-t-il pas d'affranchir les nouveaux maîtres de conférences de toute mobilité ultérieure? Une règle minimale admissible pourrait être d'imposer au moins une mobilité dans la carrière, lors du recrutement ou du changement du corps.

[Anne.LAVIGNE@univ-orleans.fr](mailto:Anne.LAVIGNE@univ-orleans.fr)

# VIE DE L'AFSE - VIE DE L'AFSE

INTERNATIONAL ECONOMIC ASSOCIATION

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SCIENCES ECONOMIQUES

ASOCIACION INTERNACIONAL DE ECONOMIA

## CALL FOR PAPERS

### IEA 14<sup>th</sup> World Congress

2005 Morocco

**Janos Kornai**

**President, 2002 - 2005**

The International Economic Association invites submissions of papers to be presented at its 14<sup>th</sup> world congress. This event is scheduled to take place in Marrakech, Morocco, on August 29 – 2nd September, 2005.

#### **The Programme Committee**

The scientific preparation of the Congress is placed under the responsibility of the IEA President, Professor Janos Kornai, who is assisted by an international Programme Committee, co-chaired by Gerard Roland and Laszlo Matyas.

#### **The programme**

The programme will focus around two main themes:

- (1) New trends in economics
- (2) Understanding the great changes in the world

The area of theme (1) includes, among others, issues like:

- New results in behavioural economics
- New institutional economics Pressure for and constraints on publication

The area of theme (2) includes, among others, issues like:

- Globalisation and new development in trade theory
- Economic development
- The first fifteen years of post socialist transition
- Honesty and trust

#### **Format**

The Congress days will be devoted to invited lectures on the main themes and to parallel sessions of contributed papers. **Papers are suitable in any subject area of economics.** Topics of broad interest to countries throughout the region are also welcome.

#### **Paper submission guidelines**

Papers and abstract should be sent only electronically to the Co-chairman of the Programme Committee, Professor Laszlo Matyas, Central European University, Budapest, Hungary, to the following email address: [iea-wc@ceu.hu](mailto:iea-wc@ceu.hu) by **January 31, 2005**. Please include your name, affiliation, title of the paper, postal and email address.

Papers should be written in English. Submissions that do not follow the above procedures may not be considered.

Notification of acceptance will be sent by May 1<sup>st</sup>, 2005.

## ENTRETIENS 2005 de L'AFSE

Les Entretiens 2005 de l'AFSE auront lieu : Mercredi 23 mars 2005

Salle de conférence du CERI - Hôtel d'York - 56, rue Jacob - 75006 Paris

Le thème sera :

### « L'Europe sociale »

#### Programme

	Présidence : Françoise Crouïgneau, <i>Les Echos</i>
9h00	Accueil des participants
9h15	Introduction
9h30	Première contribution : Bruno Palier, <i>CNRS, CEVIPOF</i> et Christine Erhel, <i>Paris I.</i>
10h15	Deuxième contribution : Tito Boeri, <i>Université Bocconi, Milan.</i>
11h00	Pause
11h15	Discutants : Jacky Fayolle, <i>IRES, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.</i> Jean-Jacques Rosa, <i>IEP, Paris.</i> Henri Sterdyniak, <i>OFCE, Université Paris Dauphine.</i>
12h00-13h00	Discussion générale

#### *Problématique des entretiens de l'AFSE 2005 : L'Europe sociale*

Les entretiens traiteront des thèmes :

- Existe-t-il un, ou des, modèles sociaux européens? Ces (ce) modèles sont-ils en crise? Y a-t-il convergence des modèles ou maintien des différences? Faut-il respecter cette diversité ou viser à la convergence?
- Faut-il construire une Europe sociale, par une convergence progressive, pilotée par les instances européennes vers un modèle idéal? Faut-il, au contraire, laisser jouer la concurrence sociale? Faut-il permettre à chaque pays de faire évoluer librement son modèle social tout en harmonisant la coexistence de systèmes différents et en impulsant une certaine convergence? Ces diverses solutions sont-elles compatibles avec l'unification progressive des marchés des biens et du travail en Europe?
- Peut-on uniformiser les systèmes sociaux européens de Bruxelles, en oubliant les traditions et les partenaires sociaux nationaux? Quel est le risque (ou la chance) d'une uniformisation vers le bas? Quel est le risque (ou la chance) d'une uniformisation vers le haut (imposition de minima sociaux en matière de salaire, de protection sociale)?

Quatre points de vue sont en présence en Europe :

- Un point de vue *libéral* : il faut laisser jouer la concurrence sociale. Les instances européennes ne doivent pas intervenir.
- Un point de vue *souverainiste* : il faut éviter que l'Europe, dominée par les libéraux, ne remette en cause les acquis sociaux nationaux.
- Un point de vue "*Europe sociale-libérale*" : l'Europe, par la Méthode Ouverte de Coordination, par la Stratégie Européenne pour l'Emploi, doit impulser une réforme de la protection sociale pour la rendre plus favorable à l'emploi.
- Un point de vue "*Europe sociale*" : l'Europe doit converger vers un modèle social, comprenant une protection de haut niveau, en imposant des minima de salaire et de protection sociale.

## JOURNÉES DE L'AFSE, CLERMONT 2005

**19 et 20 mai 2005**

### **Economie du développement et de la transition**

Le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI), unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université d'Auvergne, organisera, **les 19 et 20 mai 2005, les prochaines journées scientifiques de l'Association Française de Sciences Economiques (AFSE)** sur le thème de *l'économie du développement et de la transition*.

Sous cet affichage thématique, l'AFSE entend montrer la vitalité de la recherche dans ce domaine et le renouvellement des questionnements au cours des dernières années. Toutes les propositions de communication relevant d'une démarche analytique scientifique seront reçues et examinées avec intérêt, que l'objet de l'analyse se situe dans le domaine de la macroéconomie ou de la microéconomie, de l'économie théorique ou de l'économie appliquée.

Les contributions sur l'économie de transition et les relations Nord-Sud pourront porter sur :

- Croissance, répartition et pauvreté
- Les politiques monétaires et de change
- L'Etat et la politique budgétaire
- Intégration régionale et mondialisation
- Le financement international du développement
- La microéconomie des ménages agricoles
- La microéconomie des entreprises
- Institutions, géographie et développement
- Economie de l'environnement et du développement durable

Par ces thèmes, et bien d'autres, en lien avec la problématique de ces journées, nous souhaitons largement atteindre la communauté scientifique. Les propositions, sous forme de résumé analytique ou préférentiellement de document travail, **devront parvenir au CERDI avant le 1<sup>er</sup> février 2005** à l'adresse courrielle suivante: [A.Cohade@u-clermont1.fr](mailto:A.Cohade@u-clermont1.fr)

#### **Comité scientifique**

Wladimir Andreff (Université de Paris I), Jean-Louis Arcand (CERDI, Université d'Auvergne), Martine Audibert (CERDI, Université d'Auvergne), Antoine d'Autume (Université Paris 1), Jean-Claude Berthelemy (TEAM, Université Paris 1), François Bourguignon (DELTA et Banque Mondiale), Paul Collier (Université d'Oxford), Jean-Louis Combes (CERDI, Université d'Auvergne), Jacques Charmes (IRD), Bernard Decaluwe (Université de Laval), Gérard Duchêne (ROSES, Université Paris 1), Patrick Guillaumont (CERDI, Université d'Auvergne), Sylviane Guillaumont Jeanneney (CERDI, Université d'Auvergne), Jan Gunning (Université libre d'Amsterdam), Pierre Malgrange (CEPREMAP), Jaime de Melo (Université de Genève), Guy de Monchy (Ministère des Finances), Christian Morisson (Université Paris 1), Fouzi Mourji (Université Hassan II), Pierre-Alain Muet (Inspection Générale des Finances), Patrick Plane (CERDI, Université d'Auvergne), Jean-Paul Pollin (LEO, Université d'Orléans), Mary-Françoise Renard (CERDI, Université d'Auvergne), Elisabeth Sadoulet (Université de Californie à Berkeley)

**RAPPORT FINANCIER**

**GESTION 2003**

Ce rapport comporte la présentation des comptes définitifs pour la gestion 2003 et celle des comptes prévisionnels pour la gestion 2004 en cours.

**GESTION 2003**

L'année 2003 se solde à nouveau par un résultat déficitaire (-4580 euros) mais en nette réduction par rapport à 2002 (-7990 euros).

Les dépenses de l'association augmentent de 5% et leur taux de couverture par les cotisations augmente (78,7% contre 75,5% en 2002 et 2001), du fait d'une meilleure couverture des frais directs du congrès par les contributions des participants. L'équilibre financier reste très dépendant des subventions reçues en appui des différentes manifestations menées.

Après un creux en 2001, les recettes augmentent de 15%, principalement du fait des subventions reçues.

L'année 2002 enregistre une hausse des cotisations totales malgré une nouvelle baisse modérée des cotisations payées par les adhérents individuels.

L'augmentation des dépenses résulte essentiellement du coût du numéro spécial de la *Revue Economique* consacrée au Congrès 2002, des dépenses liées aux différentes manifestations (Entretiens de l'AFSE ..) et aux frais d'impression de *La Lettre de l'AFSE*, alors que les coûts de gestion se réduisent notablement.

**SITUATION**

**DES DISPONIBILITÉS FINANCIÈRES**

Le compte-titres de l'AFSE présentait un solde de 50 692 euros au 31 décembre 2002 et de 51 793 euros au 31 décembre 2003.

Le compte courant de l'AFSE présentait un solde de 16 229,05 euros au 31 décembre 2002 et de 11 648,98 euros au 31 décembre 2003.

**RECETTES**

- Cotisations individuelles brutes	17 379
moins reversement	
Revue Economique	2 936
Revue d'Economie Politique	3 285
- Cotisations individuelles nettes	11 159
- Cotisations institutionnelles	13 500
<b>Cotisations totales</b>	<b>24 659</b>
<b>Subventions totales</b>	<b>5 620</b>
- Paris II	1 520
- Ministère Ed. Nat./Recherche	
- Banque de France	3 100
- CDC	
- divers	1 000
<b>Participation Congrès 2003</b>	<b>12 959</b>
<b>Divers</b>	<b>0</b>
<b><u>TOTAL DES RECETTES</u></b>	<b><u>43 238</u></b>

**TOTAL GÉNÉRAL** **43 238**

**DÉPENSES**

- Cotisation IEA	3 781
- N° Spécial Revue Economique	6 664
- Lettre de l'AFSE	13 881
- Entretiens AFSE 2003	1 954
- Journées AFSE –Lille -	0
- Congrès 2003	13 060
- Administration générale	3 790
- Bureautique	3 085
- Prix de l'AFSE	1 063
<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b><u>47 818</u></b>

**Déficit courant** **- 4 580**

**TOTAL GÉNÉRAL** **43 238**

**BUDGET PRÉVISIONNEL 2004**

**RECETTES**

- Cotisations individuelles brutes	19 400
- Moins reversement aux Revue Economique & Revue d'Economie Politique	5 800
- Cotisations individuelles nettes	13 600
- Cotisations institutionnelles	11 800
<b>Cotisations totales</b>	<b>25 400</b>
<b>Subventions</b>	<b>11 720</b>
- Paris II	1 520
- Ministère de la Recherche	3 000
- CdC	4 000
- Banque de France	1 600
- INSEE	1 600
<b>Participation Congrès 2004</b>	<b>12 200</b>
<b><u>TOTAL DES RECETTES</u></b>	<b><u>49 320</u></b>
<i>Excédent courant</i>	<i>3 500</i>
<b><u>TOTAL GÉNÉRAL</u></b>	<b><u>43 238</u></b>

**DEPENSES**

- Cotisation I.E.A.	3 700
- Revue Economique	4 000
- Lettres A F S E	13 900
- Entretiens A F S E 2004	1 920
- Journées A F S E – Rennes	0
- Congrès 2004	13 000
- Administration générale	5 500
- Bureautique	3 000
- Prix de l'A F S E	800
<b><u>TOTAL DES DEPENSES</u></b>	<b><u>45 820</u></b>
<b><u>TOTAL GÉNÉRAL</u></b>	<b><u>43 238</u></b>

L'année 2004 devrait renouer avec l'équilibre si les subventions attendues sont versées avant la fin de l'exercice. Les dépenses directes d'organisation du congrès devraient être quasi-autofinancées et l'érosion des cotisations est enrayée, les cotisations individuelles retrouvant un niveau voisin de celui atteint en 2001. Les dépenses de fonctionnement (lettre et administration générale) sont stabilisées. Des investissements informatiques seront entrepris cette année, ou en 2005, pour rendre le site Internet de l'AFSE plus opérationnel.

# THÈSES - THÈSES - THÈSES - THÈSES

**Romina Boarini**

**“Justice distributive : opinions, jugements et choix individuels”**

Date de soutenance : 20 avril 2004

Laboratoire : Laboratoire d'Econométrie

Ecole : Ecole Polytechnique

Directeur de thèse : Jean-François Laslier

Jury : Philippe Mongin, Vincent Merlin, Bernard Ruffieux, Marc Fleurbaey, Erik Schokkaert

Cette thèse a pour objet l'examen empirique des préférences individuelles dans certains problèmes de distribution. L'analyse des préférences individuelles est menée à partir de leur expression sous forme d'opinions, de jugements et de choix. D'une part, nous mettons à jour les conceptions individuelles du juste sur lesquelles repose l'évaluation normative de certaines règles d'allocation de ressources, droits et obligations. Nous cherchons d'autre part à comprendre les raisons qui guident les individus dans leurs choix distributifs. La thèse se compose de six études indépendantes utilisant différentes méthodes empiriques (questionnaires, enquêtes et expériences de laboratoire). La première partie de la thèse traite de l'attribution de droits prioritaires dans le contexte de l'économie des transferts entre générations (héritage et retraites) et dans le domaine de la santé. Dans la deuxième partie, nous étudions des situations où le choix distributif résulte d'un arbitrage entre l'intérêt personnel de l'agent et celui d'autrui. Nous étudions cet arbitrage dans le cadre des politiques publiques de type redistributif et dans une situation de marchandage stylisé entre des agents ayant des revendications asymétriques. Dans cette partie, nous faisons l'hypothèse que les motifs et les déterminants des choix ne se réduisent pas aux intérêts privés des agents. En particulier, nous prenons en compte les attention à l'autre et les considérations d'équité et de réciprocité. Nous validons cette hypothèse par le biais d'un certain nombre de tests économétriques et expérimentaux.

Mots clefs : justice distributive, méthode expérimentale, économie normative, équité

E-mail : romina.boarini@shs.polytechnique.fr

**Christophe Caron**

**“Contributions de l'économie industrielle à la stratégie d'entreprise : le cas des industries de commodité”**

Date de soutenance : 30 septembre 2004

Laboratoire : Laboratoire d'Econométrie

Ecole : Ecole Polytechnique

Directeur de thèse : Hervé Tanguy

Jury : Jean-Pierre Ponsard – Alain Jeunemaitre, Nicolas Curien, M. Bourreau

L'analyse des situations d'interactions stratégiques, telle qu'elle s'est développée ces 30 dernières années en économie industrielle sur la base de modèles théoriques mobilisant la théorie des jeux, peut-elle être utilisée dans les firmes

industrielles pour l'aide à l'analyse stratégique?

L'objectif de cette thèse est d'explorer cette question dans un secteur spécifique : celui des industries de biens dits “de commodité”. En effet, leurs caractéristiques particulières (faible différenciation en qualité, quasi inélasticité de la demande aux prix, forte intensité capitaliste, faible nombre d'acteurs...) favorisent l'émergence de comportements stratégiques pour l'analyse desquels la théorie des jeux semble particulièrement bien adaptée et en ont ainsi fait un terrain d'investigation privilégié pour l'Economie Industrielle. Nous nous sommes attachés à l'étude de questionnements stratégiques récurrents dans ces contextes industriels et pour lesquels des approfondissements théoriques nous ont paru pertinents. Nous avons donc cherché à mobiliser les concepts classiques de l'Economie Industrielle (Equilibres de Stackelberg, Bertrand, Cournot, théorie de la négociation, Judo Economics) en les confrontant aux spécificités de ces industries de commodité.

Ainsi, le chapitre 1 est un essai traitant de l'impact de l'incertitude de la demande sur des stratégies de préemption. L'essai du chapitre 2 s'attache à la prise en compte des contraintes de capacité de production dans l'Equilibre de Cournot-Nash. L'essai du chapitre 3 propose un équilibre de négociation fondé sur des menaces de guerre de prix en demande inélastique. Enfin, le dernier chapitre présente un jeu expérimental proposant des limitations aux stratégies d'accommodation.

Mots clefs : économie industrielle, stratégie d'Entreprise, judo economics, préemption, contrainte de capacité, négociation, jeu d'entreprise

E-mail : ccaron@ykems.com

**Maia David**

**“Economie des approches volontaires dans les politiques environnementales en concurrence et coopération imparfaites”**

Date de soutenance : 23 juin 2004

Laboratoire : Laboratoire d'Econométrie

Ecole : Ecole Polytechnique

Directeur de thèse : Olivier Godard

Jury : Dominique Bureau, Anne Perrot, Gilles Rotillon, Katherine Schubert, Bernard Sinclair-Desgagné

Les approches volontaires (AV) constituent une forme de régulation environnementale à travers laquelle les entreprises s'engagent volontairement à améliorer leurs performances environnementales (OCDE, 1999) et qui s'est largement développée depuis les années 1990. L'objet de la thèse est de procéder à une évaluation comparative des AV et des autres instruments de politique environnementale, en tenant compte du contexte de second rang et de multi-distorsions dans lequel s'effectue généralement l'intervention des autorités. Dans ce but, notre analyse intègre le rôle des structures de marché qui prévalent aussi bien du côté des industries polluantes que des industries de dépollution.

La thèse compare tout d'abord une AV inspirée d'une politique introduite au Danemark à une taxe dans un cadre de concurrence imparfaite entre les firmes polluantes. Elle compare ensuite la même forme d'AV à une taxe, un quota de pollution et une norme de procédé dans un cadre où l'activité de dépollution est déléguée à une industrie imparfaitement concurrentielle. Enfin, nous étudions une AV appliquée en France pour la gestion des déchets d'emballages ménagers afin de confronter le point de vue théorique et l'observation de la réalité.

Mots clefs : politique environnementale, choix d'instrument, approches volontaires, concurrence  
E-mail : m david@grignon.inra.fr

**Cyril Enault**

**“Vitesse, accessibilité et étalement urbain ; analyse et application à l'aire urbaine dijonnaise”**

Date de soutenance : 29 novembre 2003

Laboratoire de soutenance : THEMA

Directeur : Jean Jacques Bavoux

Jury : Gabriel Dupuy, Denise Pumain, Jacky Perreur, André Larceneux

Cette étude aborde successivement les thèmes de la ville, des transports et du périurbain. A travers une analyse théorique sur les relations entre transport et étalement urbain, on cherche à comprendre les mécanismes de la croissance urbaine.

Une première partie a pour principal objet de définir la structure urbaine. L'ensemble du débat est mené à partir de la notion de densité résidentielle, tout d'abord d'un point de vue purement théorique puis plus empirique avec une application à l'aire urbaine dijonnaise (en testant successivement configuration monocentrique et polycentrique).

La seconde partie se positionne plus dans une démarche dynamique en envisageant la question de l'étalement urbain. Après un premier chapitre introductif fixant le vocabulaire, une approche historique qualitative est proposée pour l'étalement dijonnais. En dépit d'une démarche qui se prête assez peu à la modélisation, on parvient tout de même à dégager une certaine régularité de l'extension urbaine. A la logique purement diachronique succède un chapitre plus économétrique et récente (modélisation de Bussière et son application). Cette approche fonctionnaliste est ensuite complétée par un chapitre à tendance géographique de type morphologique (dilution urbaine).

La troisième partie du travail propose une approche transversale en associant l'accessibilité à l'étalement urbain. L'idée centrale de la thèse est alors de montrer l'existence d'une mécanique de la croissance urbaine fondée sur l'accessibilité à la ville (en prenant comme base l'hypothèse de Zahavi). Plus précisément, la partie s'organise en quatre chapitres. Le premier est une étude du réseau routier dijonnais, le second aborde le problème des vitesses (modèle logistique pour la courbure des voies, modèle macroscopique pour le trafic et enfin modèle stochastique pour les feux), le troisième explore la relation vitesse-étalement urbain. Enfin le dernier met en place une simulation de l'impact d'une nouvelle infrastructure sur la périurbanisation dans le Nord-dijonnais.

Téléchargement possible de la thèse sur internet :  
[http://tel.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/62/68/index\\_fr.html](http://tel.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/62/68/index_fr.html)

**Mounir Jeguirim**

**“Processus de standardisation technologique, complémentarités inter-firmes et dynamique concurrentielle”**

Date de soutenance : 26 novembre 2004

Laboratoire : CLERSE

Université : Université des Sciences et Technologies de Lille I

Directeur de thèse : Abdelillah Hamdouch

Jury : Roland Lantner (rapporteur), Louis de Mesnard (rapporteur), Franck Moulaert, André Torre

Dans cette thèse, nous proposons une synthèse et une récapitulation d'une littérature, autour de l'économie de la standardisation, de plus en plus abondante et variée, en trois grandes approches ayant des points communs et des fils conducteurs : une approche de standardisation des *biens réseaux*, une approche de standardisation des *biens systèmes* et une approche de compétition technologique.

En associant les externalités de réseau à la concurrence et la complémentarité à la coopération dans un cadre d'analyse stratégique renouvelé, élargi et étroitement lié aux enjeux concurrentiels et coopératifs ; nous tentons, dans cette thèse, de dépasser les limites des hypothèses et des modélisations habituelles des processus de standardisation technologique.

Nous développons ainsi trois modèles théoriques : un modèle de compétition inter-firmes, un modèle de coopération inter-coalitions et un modèle de coopération en matière de R&D. Le processus de standardisation technologique est désormais déterminé, non seulement en fonction de la taille du réseau, du degré de compatibilité ou de la variété des biens complémentaires mais également en fonction des logiques d'interactions inter-firmes. Face aux enjeux économiques et industriels de la compatibilité, ces interactions vont d'une stratégie purement concurrentielle vers une stratégie purement coopérative, en passant par une stratégie à la fois coopérative et concurrentielle.

Nos modèles, appliqués sur des biens appelés *biens mixtes* ayant les propriétés à la fois des *biens réseaux* et des *biens systèmes*, sont analysés d'un triple point de vue : celui des firmes, celui des usagers et celui du bien-être social.

Mots-clés : Standardisation, Compatibilité, Externalités de réseau, Biens réseaux, Biens systèmes, Biens mixtes, Concurrence, Complémentarités inter-firmes, Coopération, Coalitions.

E-mail : [mjeguirim@yahoo.fr](mailto:mjeguirim@yahoo.fr)

**Mustapha Sadni Jallab**

**“L'antidumping : outil de promotion de la loyauté ou instrument anticoncurrentiel”**

Date de soutenance : 21 juin 2004

Laboratoire, Université : Université Lumière Lyon 2-GATE-CNRS-ENS

Directeur de thèse : Sandretto René

Jury : Arhel Pierre, Feinberg Robert, Prusa Thomas, Rainelli Michel (Rapporteur), Siroën Jean-Marc (Rapporteur), Vandenbussche Hylke



L'objectif de la thèse est d'évaluer les distorsions liées à la mise en œuvre des politiques antidumping et, plus précisément, de démontrer que la procédure antidumping est, dans la majorité des cas, détournée de sa finalité. Pour tenter de démontrer ce détournement, nous axons notre étude sur les deux plus grandes puissances commerciales du monde : les États-Unis et l'Union européenne. La thèse est composée de cinq chapitres. Le premier chapitre montre que l'usage de cet instrument de politique commerciale peut conduire à des phénomènes de capture réglementaire. Le deuxième chapitre propose une modélisation théorique afin d'analyser l'existence d'une relation entre les déterminants macroéconomiques et l'ouverture d'une enquête. Le troisième chapitre démontre la nécessité de discriminer le dumping selon deux catégories : le dumping monopolisateur et le dumping non-monopolisateur. Le chapitre 4 établit un cadre théorique formel et plusieurs spécifications économétriques et nous permet d'analyser la capture des autorités antidumping par les firmes domestiques. Outre des facteurs économiques, des signes d'une influence de facteurs politiques ont été établis, démontrant ainsi, l'existence d'un détournement de finalité de la procédure antidumping. Le chapitre 5 propose un cadre d'analyse pour évaluer le type de dumping accusé être la cause du préjudice subi par les firmes domestiques. La vérification effectuée pour la période 1998-2001 est sans appel et laisse très peu de doute sur l'usage de l'antidumping : d'un instrument de défense, l'antidumping est utilisé comme un instrument de protection et de négociation sous couvert de l'argument de loyauté.

Mots-clés : Dumping, Antidumping, Politique de la concurrence, Prédation, OMC, Econométrie  
E-mail: [msadni-jallab@uneca.org](mailto:msadni-jallab@uneca.org)

**La Lettre de l'AFSE  
souhaite présenter  
régulièrement  
les thèses soutenues.  
Toutes les thèses sont éligibles.**

La présentation est la suivante :

- (1) Prénom Nom**
- (2) "Titre de la thèse"**
- (3) Date de soutenance** : XX xxxxxx 200X
- (4) Laboratoire** : XXX
- (5) Université** (ou Institut) : XXX
- (6) Directeur(s) de thèse** : prénom(s), nom(s)
- (7) Jury** : prénoms, noms  
(les rapporteurs peuvent être désignés).
- (8) Résumé "court"** (250 mots environ)

Ne pas écrire les noms en capitales : Dupont, et non DUPONT

- (9)** On peut adjoindre une ligne "mots clefs" et
- (10)** une adresse e-mail.

Deux modes de transmission  
de ces 8 à 10 informations  
(par fichier au format .doc ou .rtf)

- e-mail : [Etienne.Farvaque@univ-lille1.fr](mailto:Etienne.Farvaque@univ-lille1.fr)
- disquette formatée PC, adressée à :

Etienne Farvaque  
MEDEE  
Faculté des Sciences Economiques et  
Sociales  
Université de Lille 1  
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex (France)

## LIVRES - LIVRES - LIVRES - LIVRES

### Les œuvres économiques de l'abbé Potron

Gilbert Abraham-Frois, Emeric Lendjel

L'Harmattan, coll. Cahiers d'économie politique, 2004

ISBN : 2-7475-7354-0 ; 222 pages ; 21, 00 €

Maurice Marie Jean Potron, parfois nommé l'Abbé Potron dans certaines de ses publications, est un Père jésuite, polytechnicien et mathématicien, dont les publications économiques s'échelonnent de 1911 à 1936 et dont l'apport est considérable et pratiquement inconnu. D'où l'intérêt d'une édition de ses œuvres économiques qui utilisent largement ses compétences mathématiques, pour développer, de façon très originale, une approche qui s'inscrit dans le courant des réformateurs sociaux catholiques. L'auteur, de ce fait, a des positions très personnelles et très intéressantes dans le domaine de la valeur et de l'équilibre économique.

C'est en outre un précurseur méconnu dans la représentation du système économique global, développant des analyses très originales sur la justice, l'échange, le droit à la vie, les fondements des prix...

L'ouvrage reprend ici la totalité des écrits économiques de l'auteur. Une introduction générale permet une présentation à la fois de l'itinéraire personnel de l'auteur et de l'ensemble de ses travaux.

G. Abraham-Frois et E. Lendjel, qui enseignent l'économie respectivement à Paris-X-Nanterre et Paris1-Panthéon-Sorbonne ont assuré conjointement l'édition de cet ouvrage et l'introduction générale.

### Politique économique

Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry

De Boeck, coll. Ouvertures économiques, 2004

ISBN : 2-8041-4653-7 ; 628 p. ; 32 €

Comment faire baisser le chômage européenne est-il trop bas? La dette publique est excessive ? Vaut-il mieux un taux de change fixe ou flottant? Quels impôts réformer? Le niveau de vie européen peut-il rattraper celui des Américains ? Autant de questions qui font les débats de politique économique, autant de questions auxquelles l'analyse économique peut et doit apporter des réponses précises et argumentées.

Les économistes ne manquent pas d'y travailler, mais leurs outils sont dispersés dans des champs disciplinaires distincts et il existe souvent une fracture entre la réflexion théorique et le débat de politique économique. C'est cette fracture que cet ouvrage tente de combler, en réunissant pour la première fois dans un seul volume les faits essentiels, les principaux enseignements théoriques et l'analyse des débats actuels de politique économique.

La démarche est d'abord méthodologique, puis thématique. Sans se départir de la rigueur scientifique, l'accent est mis sur l'utilisation pratique des outils de l'analyse économique.

L'ouvrage s'appuie sur un séminaire donné depuis plusieurs années par les auteurs à l'École polytechnique.

L'exposé est clair et pédagogique :

la formalisation est présentée en encadré, ce qui permet différents niveaux de lecture de l'ouvrage ;

les chapitres thématiques sont structurés en trois parties : enjeux, théories, politiques, ce qui permet à chacun d'organiser sa lecture selon ses besoins.

L'ouvrage satisfait ainsi un public très large : étudiants en licence ou master d'économie, de gestion ou de sciences politiques, praticiens et observateurs de la politique économique, acteurs de la vie économique.

Agnès Bénassy-Quéré est Professeur à l'Université Paris X-Nanterre et Directeur adjoint au Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII). Benoît Coeuré est Professeur chargé de cours à l'École polytechnique, a été conseiller économique du Trésor (Paris). Pierre Jacquet est Professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées et chef économiste de l'Agence française de développement. Jean Pisani-Ferry est Professeur associé à l'Université Paris-Dauphine et directeur du projet de centre européen d'économie internationale (Bruxelles).

### Les investisseurs institutionnels

Aurélié Boubel, Fabrice Pansard

La Découverte, coll. Repères, 2004

ISBN : 2-7071-4063-5 ; 123 p. ; 7,95 €

La décennie 1990 a consacré la montée en puissance des investisseurs institutionnels dans les pays développés. Ainsi, en France, les compagnies d'assurance-vie sont devenues en quelques années des acteurs majeurs du système financier ; aux États-Unis, l'industrie des *mutual funds* a connu un essor spectaculaire. L'objet de ce livre est d'étudier l'activité de ce type d'institutions financières et ses conséquences sur le fonctionnement de l'économie. Celles-ci sont nombreuses et importantes. Elles touchent d'une part aux grands agrégats macrofinanciers : le patrimoine des ménages est de plus en plus soumis aux aléas des marchés financiers et de moins en moins liquide ; les entreprises et surtout les États font de plus en plus appel aux marchés de titres pour se financer, profitant du "recyclage" de fonds opéré par les investisseurs institutionnels. Elles touchent d'autre part au fonctionnement des entreprises, via l'apparition de nouvelles règles de *corporate governance*, ainsi qu'à la formation des prix sur les marchés financiers.

Aurélie Boubel, docteur en sciences économiques, est économiste à CDC IXIS. D'abord spécialisée sur les questions de finance internationale, ses travaux portent désormais sur les investisseurs institutionnels. Fabrice Pansard, docteur en sciences économiques, est économiste à CDC IXIS. Il a été responsable de la Recherche épargne de cette institution. Ses travaux portent sur l'économie bancaire et le fonctionnement des systèmes financiers.

### **Théorie de la régulation : 1. Les fondamentaux**

Robert Boyer

*La Découverte, coll. Repères, 2004*

ISBN : 2-7071-3216-0 ; 128 p. ; 7,95 €

Alors que percent de nouveaux pays industrialisés, les économies de vieille industrialisation n'ont pas retrouvé le rythme de croissance des années 1960. Pourquoi? La théorie de la régulation a d'abord été connue pour avoir apporté une réponse en termes d'essor puis de crise du fordisme. Mais, pour expliquer les changements intervenus depuis les années 1970, elle n'a cessé de se renouveler. En tant que programme de recherche, elle emprunte à Marx le concept de capitalisme, à l'École des Annales le sens de la profondeur historique, et aux post-keynésiens les outils de la macroéconomie. Quelle est l'origine des différents modes de régulation? Pourquoi les crises se suivent-elles sans se ressembler? Quel est le rôle du politique dans la construction des formes institutionnelles? Un régime d'accumulation tirée par la finance est-il viable et généralisable? Cet ouvrage présente les bases et les méthodes de cette théorie, caractérise les différents régimes d'accumulation et cerne les modes de régulation émergents.

Robert Boyer, économiste, est directeur de recherche au CNRS (CEPREMAP) et directeur d'études à l'EHESS.

### **Les soutiens à l'agriculture : théorie, histoire, mesure**

J.-P. Butault (éditeur)

*INRA éditions, 2004*

ISBN : 2-7380-1176-4 ; 316 p. ; 35 €

Sur le plan théorique, l'ouvrage présente les raisons de l'intervention des pouvoirs publics sur l'agriculture et les instruments utilisés, en comparant leurs effets en termes d'efficacité et de distorsions sur le commerce mondial. La question des fonctions non marchandes et de la multifonctionnalité de l'agriculture est introduite pour comprendre les nouvelles formes de cette intervention publique. Un historique de la politique agricole commune (PAC) est dressé, en la mettant en perspective avec l'évolution des négociations internationales et de la politique agricole américaine. Les niveaux et les formes de soutien sont comparés, entre pays, au niveau international. L'Union européenne et la France font l'objet d'analyses spécifiques sur les concours publics à

l'agriculture et les aides directes aux exploitations agricoles.

J.-P. Butault est directeur de recherches à l'UMR d'économie publique de l'INRA-INAPG, a été chef-adjoint du département de sciences sociales de l'INRA (1996-2004). Ses principaux thèmes de recherche ont porté sur les performances des systèmes de production agricole, en Europe et aux Etats-Unis, et sur les effets des politiques agricoles sur ces systèmes.

### **Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local**

Roberto Camagni, Denis Maillat, Andrée Matteaccioli (éds)

*EDES, Neuchatel, 2004*

ISBN : 2-8305-0334-1 ; 40 CHF

Jusqu'à présent, les travaux du GREMI portaient sur l'analyse de la capacité des milieux à susciter l'innovation dans les systèmes territoriaux de production en s'attachant particulièrement à cerner les innovations issues de milieux industriels ou technologiques. C'était donc la dimension technologique qui était privilégiée. Les dernières recherches du GREMI se fondent sur l'hypothèse que les ressources patrimoniales naturelles, historiques et socioculturelles peuvent, aussi bien que le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local à long terme et même de développement durable, lorsqu'elles sont mises en valeur en termes de milieu innovateur. Dans le cadre de la globalisation, tous les systèmes territoriaux de production, quelle que soit leur composition, doivent innover pour se maintenir à long terme. L'avantage compétitif d'un milieu donné est donc basé sur sa capacité à innover et à utiliser de nouvelles ressources. En effet, pour innover, il faut des ressources. C'est cette nouvelle problématique qui a intéressé le GREMI.

### **Les marchés financiers internationaux**

André Cartapanis

*La Découverte, coll. Repères, 2004*

ISBN : 2-7071-3355-8 ; 119 p. ; 7,95 €

L'instabilité financière internationale est au cœur des interrogations que suscite la globalisation. Pourquoi les taux de change sont-ils si instables, et surtout si imprévisibles? Les investisseurs internationaux participent-ils effectivement à une répartition efficiente de l'épargne à l'échelle mondiale? Comment expliquer le déclenchement chronique des crises financières internationales (en Europe au début des années 1990, au Mexique en 1994-1995, en Asie en 1997-1998, puis en Russie, au Brésil, en Turquie, en Argentine)? Faut-il poursuivre la libéralisation des marchés financiers ou bien doit-on

introduire des réglementations assurant une meilleure gouvernance financière internationale? Toutes ces questions relèvent du fonctionnement et de la dynamique des marchés financiers internationaux. Mieux connaître leurs fonctions et leur organisation, mieux apprécier les effets des innovations qui les ont transformés, mieux comprendre les mécanismes de l'instabilité financière internationale, tels sont les principaux objectifs de cet ouvrage.

André Cartapanis est Professeur à l'Université de la Méditerranée, Aix-Marseille-II, et directeur de recherche au CEFI, unité mixte CNRS-Université. Spécialiste reconnu des questions de macroéconomie financière internationale, ses travaux les plus récents portent sur les crises financières et la gouvernance financière internationale.

### **Construction européenne et politique économique**

Jérôme Creel, Etienne Farvaque

*Editions Vuibert, Collection Dyna'Sup, novembre 2004*

ISBN : 2711774775 ; 272 pages ; 20,00 €

Cet ouvrage permet de maîtriser les aspects historiques, empiriques et théoriques de la construction européenne, au moment où les États membres de l'Union européenne s'interrogent sur l'opportunité de ratifier ou non la Constitution pour l'Europe, et quelques années après l'adoption de l'euro par douze des États membres.

Les auteurs insistent tout particulièrement sur la genèse et les performances des politiques économiques européennes, monétaires et budgétaires, et sur les difficultés de l'intégration. Ils précisent notamment dans quelle mesure les politiques préalables à l'intégration peuvent différer des politiques postérieures à cette intégration. Enfin, un chapitre de l'ouvrage est entièrement consacré aux grands dossiers de l'avenir de la construction européenne : élargissement, Pacte de stabilité et de croissance, réforme de la Banque centrale européenne.

L'ouvrage s'adresse aux candidats aux concours de la fonction publique et de l'enseignement (CAPES, CAPET, agrégation sciences économiques et sociales (programme 2003-2005)), aux étudiants de licence et master (économie-gestion, sciences économiques, AES), de DUT, d'écoles de commerce et d'IUP, mais aussi à tous ceux qui recherchent une synthèse des questions macroéconomiques consacrées à l'Union européenne. L'ouvrage permet en outre de contrôler l'acquisition des connaissances à l'aide de questions à choix multiples et de leurs corrigés. Il permet enfin d'appliquer les règles de méthodologie des épreuves de dissertation en s'entraînant avec des sujets donnant lieu à correction complète. Ces apports pédagogiques constituent une originalité supplémentaire du présent ouvrage.

Jérôme Creel enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris et dans d'autres universités parisiennes. Il est

directeur adjoint au département des études de l'Observatoire français des études économiques (IEP – Paris). Etienne Farvaque est Maître de Conférences à l'Université de Lille 1, chercheur au MEDEE.

### **Théorie des Jeux**

Nicolas Eber

*Dunod, coll. Les Topes, 2004*

ISBN : 2-10-048555-5 ; 128 p. ; 9 €

Cet ouvrage offre une présentation rigoureuse, mais aussi intuitive, interactive et ludique de la théorie des jeux en partant systématiquement d'exemples de jeux que le lecteur est invité pratiquer lui-même. Il adopte une approche pluridisciplinaire: sont présentées des applications de la théorie des jeux relevant de domaines variés (économie, science politique, psychologie, sociologie, anthropologie, stratégie militaire). Sont également présentés les derniers développements expérimentaux de la théorie des jeux. Le dernier chapitre expose les résultats.

Nicolas Eber est Professeur de Sciences Economiques à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, chercheur au LARGE.

### **Macroéconomie : Approche pratique contemporaine**

Patrick Fève, Javier Ortega

*Dunod, coll. EcoSup, 2004*

ISBN : 2100073591 ; 232 p. ; 23 €

Cet ouvrage consacré à l'étude des questions macroéconomiques actuelles intègre étroitement l'analyse théorique, indispensable à la compréhension des événements, et l'analyse empirique, essentielle pour évaluer la pertinence des schémas théoriques proposés. Il est organisé en trois grandes parties, correspondant chacune à un problème macroéconomique concret actuel. La première partie analyse : les différents concepts de convergence et les mécanismes du modèle néoclassique de croissance exogène ; les principaux résultats sur les évaluations empiriques de la convergence. La deuxième partie aborde : le fonctionnement du marché du travail et la persistance du chômage, au travers d'éléments appliqués et théoriques (coûts de formation, de licenciement...). Enfin, la troisième partie étudie : l'Union monétaire européenne : les étapes de l'intégration monétaire, la distribution des tâches en matière de politique macro-économique ; les avantages et inconvénients de l'union, le débat sur le respect des critères de convergence et du Pacte de stabilité et de croissance.

Patrick Fève est Professeur à l'Université de Toulouse 1 et chercheur au GREMAQ et à l'IDEI et également consultant scientifique à la Banque de France. Javier Ortega est Maître de Conférences à l'Université de Toulouse 1 et chercheur au GREMAQ ; il est aussi chercheur associé à l'IDEI, au CEPR et à l'IZA.

**“Si vous êtes si malins...” : McCloskey et la rhétorique des économistes**

Ludovic Frobert

*ENS éditions, 2004*

ISBN : 2-84788-059-3 ; 127 p. ; 14 €

En 1983, paraît dans le très sérieux *Journal of Economic Literature* un article au ton pour le moins iconoclaste. Signé par un auteur jusqu'alors reconnu pour ses travaux classiques dans le domaine de l'histoire économique quantitative, ce papier traite de la rhétorique des économistes. D. N. McCloskey y assène, entre autres, que l'étude des textes économiques relève avant tout de la critique littéraire ; que les modèles mathématiques, tant prisés par les économistes, sont essentiellement métaphoriques et composent un véritable domaine poétique original ; que l'économiste de profession est, au minimum, en retard d'une révolution épistémologique par rapport à ses contemporains lorsqu'il prétend assurer son autorité scientifique sur sa capacité réelle à faire des prédictions. Un fort courant de réflexion sur la rhétorique des sciences économiques va prendre sa source dans cette bravade contre le positivisme et le scientisme ambiants. En précisant le point de départ de McCloskey, en consolidant les intuitions fécondes contenues dans son attaque en règle contre le “modernisme”, en prenant parfois leurs distances vis-à-vis des aspects trop clinquants de son manifeste de 1983, quelques auteurs – dont notamment Roy Weintraub, Robert Heilbroner, Albert Hirschman – vont explorer alors plus avant les conséquences de la révolution rhétorique en économie.

“La Rhétorique des sciences économiques” est proposé ici pour la première fois en traduction française.

Ludovic Frobert est chargé de recherches au CNRS (ENS Lettres et sciences humaines). Le traducteur, Frédéric Regard, est professeur de littérature britannique à l'ENS-LSH.

**Images économiques du Monde 2005**

André Gamblin (sous la direction de)

*Armand Colin, 2004*

ISBN : 2200267657 ; 384 p. ; 29,50 €

Un bilan complet des événements politiques, économiques et sociaux de l'année écoulée. S'appuyant sur des données chiffrées précises, les analyses rédigées par des spécialistes sont à la fois source d'information et de questionnement. Un dossier : La faim dans le monde. Le monde peut nourrir le monde, mais le veut-il? Des données chiffrées, des cartes, des analyses pour comprendre les grandes questions soulevées par la faim à la fois dans ses composantes économiques et sociales mais aussi dans sa dimension politique. Sylvie Brunel, géographe, économiste, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier et à l'IEP de Paris, ancienne présidente d'Action contre la faim, offre dans ce dossier

les données les plus récentes mais encore une mise en perspective qui permet de mieux comprendre l'ampleur et les racines du problème. Un panorama annuel autour de trois grands thèmes : Les hommes : une étude de la répartition de la population mondiale, de ses dynamiques, des mobilités, des inégalités de développement, de la santé ; Les aires régionales et les pays : une analyse économique et politique des grandes aires régionales et des principaux pays du monde ; Les entreprises, les secteurs et les échanges : des données et des chiffres sur les acteurs et les moteurs de la mondialisation secteur par secteur avec les produits phares ; avec des cartes, des graphiques et des tableaux.

**Introduction à la méthode statistique**

Bernard Goldfarb, Catherine Pardoux

*Dunod, coll. EcoSup, 2004*

ISBN : 2-10-006989-6 ; 350 p. ; 28 €

Cet ouvrage regroupe en un seul volume la statistique descriptive et les probabilités. La statistique se définit comme une discipline expérimentale alliant l'observation et la modélisation. Au cours de ces dernières années, le développement de l'informatique a eu de nombreuses répercussions sur les données statistiques. De plus en plus abondamment utilisés, les recueils de données imposent maintenant une méthodologie pour les appréhender. Cette quatrième édition, entièrement remaniée, tient compte des évolutions qui ont eu lieu tant du point de vue de l'analyse des données statistiques que de l'enseignement même des statistiques. Sont intégrées des applications sur excel et de nouveaux exercices.

Bernard Goldfarb est Maître de Conférences à l'Université de Paris Dauphine. Catherine Pardoux est Maître de Conférences à l'Université de Paris Dauphine.

**La gouvernance de la mondialisation**

Jean-Christophe Graz

*La Découverte, coll. Repères, 2004*

ISBN : 2-7071-4275-1 ; 122 p. ; 7,95 €

Qui oserait encore nier l'impact de la mondialisation sur notre vie quotidienne, son opacité, le sentiment d'impuissance qui en découle? Les mécanismes de régulation de la mondialisation sortent de l'environnement traditionnel de l'État et des organisations intergouvernementales. Il est désormais nécessaire de mieux connaître les transferts d'autorité en jeu, sur quoi ils portent, comment ils procèdent, au bénéfice de qui ils s'effectuent, sur la base de quelles garanties. L'ouvrage aborde ces questions sous l'angle historique, théorique et empirique. Après une présentation de la profondeur historique et des cadres d'analyse de la gouvernance de la mondialisation, l'étude porte sur ses grands domaines : monnaie, finance et développement ; production, travail et migrations ; commerce et harmonisation des conditions

de l'échange ; santé, environnement et gouvernance du vivant. S'inscrivant dans le renouveau interdisciplinaire de l'économie politique internationale, ce livre dépasse l'approche traditionnelle des organisations internationales, fondée sur le droit et/ou la politique de puissance des États.

Jean-Christophe Graz est docteur en sciences politiques. Il enseigne à l'université de Lausanne, est co-directeur de la revue *A Contrario* et chercheur associé au Centre for Global Political Economy de l'université de Sussex (RU).

### **Mathématiques pour l'économie : Analyse – Algèbre**

Naïla Hayek, Jean-Pierre Leca

*Dunod, coll. EcoSup, 2004*

ISBN : 2-10-008206-X ; 383 p. ; 29 €

Ce manuel fondamental traite l'ensemble du cours de mathématiques enseigné en DEUG de sciences économiques. Il présente à la fois l'algèbre et l'analyse et se veut très pédagogique (nombreux exemples, points méthodes et exercices corrigés en fin de chaque chapitre). Cette nouvelle édition, entièrement mise à jour et remaniée, propose de nouveaux exercices et exemples.

Naïla Hayek est Maître de Conférences à l'Université de Franche-Comté, chercheur au LIBRE et au CERSEM, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne. Jean-Pierre Leca est Maître de Conférences à l'Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne, membre du laboratoire Marin Mersenne.

### **Analyse économique et financière des Nouveaux Risques**

Robert Kast, André Lapied

*Economica, coll. Gestion, Paris, 2004*

ISBN 2-7178-4888-6 – 220 pages - 30 €

Catastrophes naturelles et catastrophes industrielles, atteintes à l'environnement, épidémies nouvelles, gestion des déchets nucléaires... autant de "nouveaux risques" auxquels font face les décideurs publics et privés. Les limites des instruments de contrôle proposés par les Sciences de la Nature et de la Vie, comme celles des instruments de gestion actuariels et financiers traditionnels, obligent à se tourner vers les Sciences Humaines, notamment le Droit, l'Économie et la Gestion pour chercher des méthodes de gestion adaptées à ces nouveaux risques. Cet ouvrage présente des théories économiques permettant d'analyser de tels risques et propose une panoplie de méthodes de gestion à leur appliquer. Il introduit les développements de recherches récentes :

- les mesures de l'incertitude lorsque l'on ne dispose pas de probabilités non controversées ;
- les évaluations collectives de dommages et de bénéfices non marchands ;

- la prise en compte des irréversibilités, des flexibilités et des arrivées d'informations futures.

L'originalité de l'approche provient de la mise en commun de résultats issus de la Théorie de la Décision, de l'Économie Publique et de la Théorie Financière. Ils permettent de forger les instruments d'analyse et de gestion des nouveaux risques. Catastrophes naturelles et catastrophes industrielles, atteintes à l'environnement, épidémies nouvelles, gestion des déchets nucléaires... autant de « nouveaux risques » auxquels font face les décideurs publics et privés. Les limites des instruments de contrôle proposés par les Sciences de la Nature et de la Vie, comme celles des instruments de gestion actuariels et financiers traditionnels, obligent à se tourner vers les Sciences Humaines, notamment le Droit, l'Économie et la Gestion pour chercher des méthodes de gestion adaptées à ces nouveaux risques. Cet ouvrage présente des théories économiques permettant d'analyser de tels risques et propose une panoplie de méthodes de gestion à leur appliquer. Il introduit les développements de recherches récentes :

- les mesures de l'incertitude lorsque l'on ne dispose pas de probabilités non controversées ;
- les évaluations collectives de dommages et de bénéfices non marchands ;
- la prise en compte des irréversibilités, des flexibilités et des arrivées d'informations futures.

L'originalité de l'approche provient de la mise en commun de résultats issus de la Théorie de la Décision, de l'Économie Publique et de la Théorie Financière. Ils permettent de forger les instruments d'analyse et de gestion des nouveaux risques. Les auteurs sont spécialistes de ces théories, ils les ont appliquées à des problèmes pratiques qui servent ici de support et d'illustration aux théories exposées et aux instruments de gestion qui en découlent.

Robert Kast est directeur de recherche en économie et gestion au CNRS, membre de l'IDEP (Institut d'Économie Publique) et du LAMETA (Laboratoire Montpellierain d'Économie Théorique et Appliquée). André Lapied est professeur d'économie à l'Université d'Aix-Marseille, membre de l'IDEP et du GREQAM (Groupement de Recherches en Économie Quantitative d'Aix-Marseille).

### **Le vote et la règle majoritaire : Analyse mathématique de la politique**

Jean-François Laslier

*CNRS Editions, 2004*

ISBN : 2-271-06265-9 ; 208 p. ; 20 €

Si l'analyse formelle du vote est bien représentée aux États-Unis, ce dont témoigne la revue *Public Choice*, la France, où les sciences sociales ont toujours eu une certaine difficulté à intégrer une approche mathématique, avait quelque retard en ce domaine. L'ouvrage de

Jean-François Laslier, qui aborde ici la question de la formation des choix collectifs en contrainte majoritaire, présente donc un caractère inédit. Il propose des exemples concrets (analyse des présidentielles et élections locales) et offre ici, d'une manière générale, une excellente introduction au domaine de l'analyse normative de la politique. L'ouvrage est appelé à devenir une référence en français, l'auteur bénéficiant déjà d'une réputation internationale dans la discipline traitée.

Jean-François Laslier est Directeur de recherche au CNRS et enseignant à l'Ecole Polytechnique.

### **Eliminer la pauvreté en France avec l'allocation personnelle**

Alain Leroux

*Economica*, 2004

ISBN : 2-7178-4947-5 ; 155 p. ; 15 €

L'allocation personnelle est un dispositif d'assistance conçu pour remplacer celui que nous connaissons aujourd'hui en France. L'allocation personnelle ne constitue donc pas une mesure supplémentaire venant compléter la vingtaine d'allocations qui ont chez nous pour objectif principal de faire reculer la pauvreté (RMI, allocations familiales, allocations logement, minimum vieillesse, etc.). Elle les remplace. Ce qui signifie aussi qu'elle les supprime.

L'allocation personnelle est une allocation unique, variable d'une personne à l'autre, attribuée selon une procédure qui n'est plus gérée par un organisme public mais par les citoyens eux-mêmes, se réunissant librement selon leurs affinités pour redistribuer les aides.

Nous montrons que si le dispositif de l'allocation personnelle était adopté, nous pourrions éliminer la pauvreté en France, sans rien changer au mode de financement actuel, voire même en l'allégeant. D'où le slogan, qui exprime parfaitement l'ambition du projet: "zéro pauvre, moins d'impôts"!

Ignorer l'allocation personnelle, ne pas en débattre publiquement, revient à cautionner tacitement notre pratique actuelle de l'assistanat, qui condamne près de 4 millions de personnes (dont 1 million d'enfants) à être "pauvres". Or s'il est possible de faire autrement, il faut de sérieux arguments pour refuser d'éliminer la pauvreté. Et le silence n'en est pas un.

Alain Leroux est Professeur d'Economie à l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille. Il dirige le département de philosophie économique du GREQAM et la *Revue de Philosophie Economique*.

### **Statistique Descriptive : Travaux Dirigés**

Jean-Louis Monino, Jean-Michel Kosianski, François Le Cornu

*Dunod, coll. EcoSup*, 2004

ISBN : 2-10-048388-9 ; 254 p. ; 19,5 €

Cet ouvrage s'inscrit dans une approche nouvelle de l'enseignement de la statistique descriptive destiné à un large public. Il permet d'utiliser les possibilités offertes par les calculateurs électroniques extrêmement puissants.

Trois des dix TD expliquent comment réaliser un exercice sur tableur. Des sujets corrigés d'Annales complètement actualisés dans cette deuxième édition sont proposés en fin d'ouvrage

Jean-Louis Monino est Maître de Conférences (HDR) à l'Université de Montpellier 1. Jean-Michel Kosianski est Docteur ès Sciences Economiques et Maître de Conférences associé à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. François Le Cornu est Docteur ès Sciences Economiques, PRCE à l'ISEM, Université Montpellier 1.

### **European Monetary Integration**

Hans-Werner Sinn, Mika Widgrén, Marko Köthenbürger (editors)

*The MIT Press, CESifo Seminar Series*

ISBN : 0-262-19499-6 ; 176 p. ; 35 €

The success of European monetary integration — called by the editors of this CESifo volume "one of the most far-reaching, real world experiments in monetary policy to date" — is not assured. Policy makers have been forced to deal with challenges posed by formulating a uniform monetary policy for countries with asymmetric business cycles and economies in different stages of development as well as with the fiscal and financial implications of a unified currency.

The contributors to *European Monetary Integration*, all prominent economists and scholars, combine theoretical analysis and policy recommendation in their examination of these difficulties. In the first three chapters they consider issues raised by asymmetry problems, including imperfect labor and goods markets, the problem of monetary policy objectives when "one size does not fit all," and the possibility of a bias toward smaller countries in the "one country, one vote" constitutional structure of the European Central Bank. In the last three chapters, they discuss fiscal concerns, including the distribution of seignorage revenues and the interaction of European Central Bank monetary policies and asset price dynamics.

Hans-Werner Sinn is Professor at the University of Munich and Director of CESifo, Mika Widgrén, is Professor of Economics at the Turku School of Economics, Finland, and Marko Köthenbürger is Assistant Professor at the Center for Economic Studies at the University of Munich and Research Director of CESifo.

### **Théorie des jeux**

Gisèle Umbhauer

*Editions Vuibert, Collection Dyna'Sup*, septembre 2004

ISBN 2-7117-7476-7 ; 314 pages ; 20,90 €

de la théorie des jeux, dont l'objectif est d'étudier les comportements interactifs et la prise de décisions stratégiques. Il détaille la construction d'un jeu et les concepts de base de la théorie des jeux non coopératifs, tels l'équilibre de Nash, la perfection en sous-jeux, l'équilibre parfait, séquentiel, Bayésien parfait, la prudence et la domination. Des développements plus récents de la théorie des jeux, dont l'induction projective, la risque dominance, la rationalité limitée, les analogies et les jeux évolutionnistes, sont également introduits.

L'ouvrage s'adresse en priorité aux étudiants des cursus Licence et Master (sciences économiques, gestion, mathématiques appliquées aux sciences sociales, études politiques, sociologie) et d'école de commerce, et plus généralement aux décideurs économiques et politiques.

Pédagogique et concis, l'ouvrage aide à :

*construire* un contexte économique, social ou politique sous forme d'un jeu;

*assimiler* les notions et concepts de théorie des jeux en les appliquant systématiquement à un modèle économique ou à un exemple issu de l'actualité économique;

*employer* les concepts à bon escient, en précisant les hypothèses et mécanismes sous-jacents, les apports mais aussi les limites de chaque concept;

*mémoriser* les notions fondamentales et contrôler l'acquisition des connaissances avec des questions à choix multiples et leurs corrigés;

*s'entraîner* à l'emploi des différents concepts grâce à un grand nombre d'exercices tous suivis d'un corrigé détaillé.

Gisèle Umbhauer est Maître de conférences à l'Université Louis Pasteur de Strasbourg et membre du BETA (Bureau d'Economie Théorique et Appliquée). Ses travaux portent sur la théorie des jeux et plus particulièrement sur la transmission d'information par les stratégies et leur évolution dans le temps.

### **L'Europe à vingt-cinq**

Henri-Louis Védie

*Dunod, coll. Les Topos*

ISBN : 2-10-048592-X ; 120 p. ; 9 €

L'Europe des 25 a succéder cette année à l'Europe des 15. Cet ouvrage a pour objectif de privilégier l'approche politique, économique et sociale de cette nouvelle entité. Chaque approche est double, à la fois globale et pays par pays, soulignant les diversités politique et constitutionnelle des Etats membres, leur vieillissement démographique, l'absence d'harmonisation des politiques sociales pour les uns (15 actuels), absence totale de politique sociale pour les autres (10 entrants), etc. Du point de vue économique, les données macroéconomiques habituelles sont distinguées des données industrielles et sectorielles. L'ouvrage analyse, commente et projette la future puissance économique industrielle et démographique de la nouvelle

Europe.

Henri-Louis Védie est Docteur d'Etat ès Sciences Economiques, diplômé d'études supérieures de Droit et Professeur associé, Directeur scientifique des Masters Europe Central au Groupe HEC.



# MANIFESTATIONS - MANIFESTATIONS

## BANQUE DE FRANCE

### EUROSYSTÈME

Chers Collègues,

Par des appels d'offres réguliers, la Fondation Banque de France accorde des bourses de 18 mois en vue d'encourager la recherche en économie monétaire, financière et bancaire. La date limite de soumission du neuvième appel d'offres, auquel 90000 sont consacrés, est reportée au 24 décembre 2004. Le montant d'une bourse est normalement entre 25 et 35000. La Fondation espère que vous soumettrez un projet.

Les trois thèmes ci-dessous sont proposés cette année. Leur formulation est indicative et ne doit pas laisser croire qu'ils sont plus étroits que ne l'entend la Fondation. Sur recommandation du comité scientifique, le conseil d'administration de la Fondation retiendra en mars 2005 une présélection d'environ six projets. Les auteurs retenus disposeront d'une période de trois mois pour préparer un projet détaillé à présenter en séminaire interne à la Banque de France, devant le comité scientifique. La décision finale sera communiquée en juillet 2005.

Des informations complémentaires figurent dans le document intitulé "Conditions d'attribution des bourses de recherche" sur le sites [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr) sous l'onglet "Fondation". Les projets doivent être adressés par courrier électronique à [fondation.rech@banque-france.fr](mailto:fondation.rech@banque-france.fr) à l'aide du document en ligne sous le lien "soumission".

### APPEL D'OFFRES DE RECHERCHE

#### **Credit Risk and Corporate Bond Valuation**

It is generally agreed that structural models of credit risk tend to overvalue the price of corporate bonds. Under those circumstances, how should practitioners put existing contingent claims models to good use for risk management purposes? Which further developments of the theory would help better predict the underlying probabilities of default and recovery rates? Could credit risk account for only a fraction of the observed variation in credit spreads? In that case, what other factors unrelated to credit risk fundamentals could drive the cross-sectional variation in risky bond prices?

#### **Implications of Securitization for Monetary Policy and Banking**

Preliminary evidence seems to indicate that the effectiveness of monetary policy could be weakened with the increased securitization in the mortgage markets. Does this result hold for other, non-mortgage forms of securitization? To the extent that secured debt may help banks alleviate agency problems associated with risky debt, what are the implications of securitization for the transmission mechanism of monetary policy? If securitization allows banks to serve as asset brokers, can investors rely on banks' incentives to maintain their reputation for monitoring?

#### **Cost-Effectiveness of Bank Regulation**

Recent research tends to show that financial stability is bound up with the industrial organization of the banking system. If banks are not inherently flawed institutions, could bank regulation fulfill its key function in promoting financial stability in a more cost-effective way? Could there be cost-effective substitutes for regulation, working through the use of derivative markets and other innovations in financial architecture? What is the interplay between global competition in banking and systemic or prudential concerns in the international coordination of financial regulation?

**PREMIER NUMÉRO EN 2005  
INTERNATIONAL JOURNAL OF CENTRAL BANKING**

*L'International Journal of Central Banking (IJCB)*, nouvelle publication trimestrielle qui est parrainée conjointement par les principales banques centrales (notamment les banques centrales du Groupe des dix (G10), la Banque centrale européenne et la Banque des règlements internationaux) ainsi que par de nombreuses banques centrales de pays émergents, recherche des contributions pour son premier numéro dont la publication est prévue pour début 2005.

La rédaction souhaite obtenir des contributions présentant un contenu analytique élevé sur les aspects théoriques et/ou pratiques de l'activité de banque centrale, en particulier la recherche dans le domaine de la stabilité monétaire et financière.

Les articles publiés porteront notamment sur la macroéconomie, l'économie monétaire, la modélisation économétrique, la finance et les marchés de capitaux, l'intermédiation bancaire et financière, l'analyse des systèmes de paiement, la réglementation et la surveillance prudentielles, les questions relatives à la stabilité financière au plan national et international, et plus généralement la finance internationale.

Les modalités pratiques de soumission des contributions peuvent être consultées sur le site <http://gemini.econ.umd.edu/ijcb/ijcbcall.html> et des informations complémentaires peuvent être obtenues par courriel à l'adresse [BDM-IJCB-EDITOR@frb.gov](mailto:BDM-IJCB-EDITOR@frb.gov).

Rédacteur en chef : Ben Bernanke, Conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve  
Comité de rédaction : Hyun Shin, *London School of Economics*; Frank Smets, Banque centrale européenne ; Kazuo Ueda, Banque du Japon ; Michael Woodford, *Columbia University*

---

## **OFFRE D'EMPLOI**

Geomar International recherche un expert dans le cadre d'une Assistance Technique au Secrétariat Exécutif de la CEMAC. Ce poste est financé par la Commission Européenne.

Durée : 24 mois de janvier 2005 à janvier 2007

Poste : Plein temps (2 mois de congé par an) basé à Bangui, République Centre- Africaine.

Profil : Expert macro-économiste spécialiste en économétrie et dans les prévisions à moyen et court terme. Il devra de préférence posséder une expérience dans le domaine de l'intégration régionale sub-saharienne ainsi que dans la gestion des projets financés par la Commission Européenne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Axel Cambrillat :

Geomar International  
Avenue Ernest Renan,  
83460 Les Arcs-sur-Argens

[www.geomar.fr](http://www.geomar.fr)

Tel : ++ 33 4 98 10 44 70 / Fax : ++ 33 4 94 47 55 36

E-mail : [ilinhart@geomar.fr](mailto:ilinhart@geomar.fr) / [acambrillat@geomar.fr](mailto:acambrillat@geomar.fr)

## **www.ena.lu : la référence multimédia sur l'Europe**

Découvrir l'histoire de l'Europe et les institutions de l'Europe unie de 1945 à nos jours à travers des documents sélectionnés et contextualisés: telle est l'invite proposée par la banque de connaissances *European Navigator* (ENA), rendant ainsi vie à plus de cinquante ans d'histoire et éclairant d'un jour nouveau les débats sur l'Europe de demain.

### **La référence multimédia sur l'histoire de l'Europe**

*European Navigator* (ENA) regroupe des milliers de documents multimédias rigoureusement sélectionnés, structurés chronologiquement et thématiquement. Les documents originaux (photos, séquences sonores et filmées, traités, articles de presse, caricatures, fac-similés...) voisinent avec des documents conçus par des historiens et des juristes (textes de synthèse, cartes et schémas interactifs, interviews...). Véritable outil de travail pour les enseignants, étudiants, chercheurs, ENA propose différents points d'entrée aux documents: une structure arborescente, un moteur de recherche, une médiathèque, un thesaurus. Ces modules sont complétés d'un lexique et d'orientations bibliographiques. De nouvelles fonctionnalités sont en cours de déploiement: un album, l'indexation, le sous-titrage et la transcription des documents audiovisuels, ceci afin de renforcer la plus-value didactique de l'outil.

### **L'histoire de l'Europe multimédia, multisource, multilingue**

Intégralement disponible sur internet, ENA tire profit des technologies les plus avancées pour être une réelle application en ligne. Le numérique permet également de s'affranchir des contraintes liées à l'éparpillement géographique des sources et aux difficultés d'accès aux documents des archives traditionnelles. ENA propose ainsi en un même site l'accès à des documents issus de sources variées.

Considérant que la langue constitue une part significative du patrimoine social et culturel de l'auteur, ENA propose les documents historiques dans leur version originale, accompagnée de versions traduites. Deux langues de navigation sont disponibles: le français et l'anglais.

### **ENA, développé par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe**

ENA fait du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE), établissement public luxembourgeois, une importante plateforme en matière de recherche, de collecte, de sélection, de traitement et de diffusion d'informations sur l'évolution historique et institutionnelle de l'Europe unie.

Pour toute information complémentaire :

[www.ena.lu](http://www.ena.lu)      [info@ena.lu](mailto:info@ena.lu)

---

## **Les Journées Louis-André Gérard-Varet accueillent PET 2005**

Les Journées Louis-André Gérard-Varet et Public Economic Theory meeting (PET) s'associent en 2005 pour une conférence unique d'économie publique - PET Marseille 05 - qui aura lieu du 16 au 18 juin 2005.

L'appel à communication est en ligne sur [www.idep-fr.org](http://www.idep-fr.org) Rubrique Actualités.

Les soumissions peuvent être enregistrées en ligne sur [www.pet2005.org](http://www.pet2005.org) jusqu'au 31 janvier 2005.

PET Marseille 05 aura lieu à la Faculté de Sciences économiques et de Gestion, Université de la Méditerranée, 14 rue Puvis-de-Chavannes, 13001 Marseille

PET Marseille 05 est organisé par l'Institut d'Économie Publique (IDEP)

[www.idep-fr.org](http://www.idep-fr.org)

**BUSINESS & ECONOMICS SOCIETY  
INTERNATIONAL CONFERENCE**

July 22-25, 2005

FLAGSTAFF - GRAND CANYON / ARIZONA – USA

**CALL FOR ABSTRACTS / PAPERS**

The 2005 Business & Economics Society International (B&ESI) Conference will be held in Flagstaff - Grand Canyon, Arizona, USA, July 22-25, at the Radisson Woodlands Hotel. You may participate as panel organizer, presenter of one or two papers, chair, moderator, discussant, or observer.

The deadline for abstract submission and participation is **March 15, 2005**.

All papers will pass a blind peer review process for publication consideration in an anthology of selected papers from the Conference titled GLOBAL BUSINESS & ECONOMICS REVIEW - ANTHOLOGY 2005. For more information, please contact Helen Kantarelis / B&ESI through regular mail, telephone, e-mail or the web:

**Helen Kantarelis**

**Business & Economics Society International / 64 Holden Street  
Worcester, MA 01605-3109 / USA**

**E-mail: [hkan@besiweb.com](mailto:hkan@besiweb.com) / Web Site: <http://www.besiweb.com>**

---

## **Séminaire *Hétérodoxies* du Matisse**

L'objectif de ce séminaire, organisé par le Matisse (UMR 8595), est d'offrir un cadre pour s'appropriier et approfondir les outils présentés par différents travaux hétérodoxes (d'inspiration keynésienne, marxiste, régulationniste, conventionnaliste, évolutionniste, etc.).

Les séances du Séminaire, fixées aux dates suivantes, se déroulent de 16h à 18h  
à la *Maison des Sciences Economiques* (106 Boulevard de l'Hôpital, 75 013 PARIS)

18 janvier 2005 **Pascal PETIT** (Cepremap)

*Formes de concurrence et diversité du capitalisme contemporain*

15 février 2005 **Fabienne ORSI** (CEPN – Université Paris XIII)

*La brevetabilité du vivant : nouvelle norme, nouveaux enjeux économiques*

22 mars 2005 **Gérard DUMENIL** (Université Paris X) **et Dominique LEVY** (Cepremap)

*Une lecture marxiste des évolutions récentes du capitalisme*

12 avril 2005 **François EYMARD-DUVERNAY** (Forum – Université Paris X)

*Salariat et conventions : de la valeur-travail aux institutions de valorisation du travail*

31 mai 2005 **Giovanni ARRIGHI** (Johns Hopkins University, Baltimore, Etats-Unis)

*The New Imperialism*

18 Juin 2005 **Jacques MAZIER** (CEPN – Université Paris XIII)

*Economic policy for a social Europe. A critic of neoliberalism and proposals for alternatives*

Responsables du séminaire : Christophe Ramaux ([ramaux@univ-paris1.fr](mailto:ramaux@univ-paris1.fr)), Bruno Tinel ([btinel@univ-paris1.fr](mailto:btinel@univ-paris1.fr)), Carlo Vercellone ([vercello@univ-paris1.fr](mailto:vercello@univ-paris1.fr))

## **WORKSHOP ON FRONTIERS IN BENCHMARKING TECHNIQUES AND THEIR APPLICATION TO OFFICIAL STATISTICS**

The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and the Statistical Office of the European Communities (Eurostat) jointly organise a “Workshop on Frontiers in Benchmarking Techniques and Their Application to Official Statistics”. The Workshop will be held in Luxembourg, **7-8 April 2005**.

The principle objectives of the Workshop will be to:

- discuss the most recent developments in theoretical and empirical benchmarking;
- identify possible applications of sophisticated tools by private and public institutions involved in benchmarking techniques;
- bring together statisticians, econometricians and economists in view of exploiting synergies to improve the understanding of benchmarking and its applications in official statistics;
- facilitate the interaction between academics, researchers and institutions in the area of benchmarking.

Papers are solicited in areas such as:

- Benchmarking techniques : new theoretical developments
- Multivariate benchmarking in theory and practice
- Benchmarking techniques : comparison of alternative methods
- Benchmarking techniques and data quality issues (timeliness, coherence and others)
- Interpolation and distribution of time series and cross-section data
- Applications of benchmarking techniques in official statistics
- Flash estimates and extrapolation of key economic indicators
- Benchmarking techniques and back-recalculation/extrapolation of time series
- High-frequency estimation of key economic indicators traditionally defined over lower frequencies
- Tools and software for benchmarking and the comparisons of alternative approaches

A draft paper or abstract must be submitted before **14 January 2005** by e-mail to:

[ESTAT-WORKSHOP@cec.eu.int](mailto:ESTAT-WORKSHOP@cec.eu.int).

The draft paper/abstract should include the following:

- each author's name and e-mail address (please, specify a contact author);
- institutional affiliation, including academic department;
- paper title;
- subject area.

The draft paper/abstract must be submitted in MS Word, LaTeX or PDF format. The abstract must not exceed 400 words.

Abstracts/draft papers will be reviewed by a selection committee chaired by: Mr. Gian Luigi Mazzi (Eurostat) and composed of Mr. Charles Aspden (OECD), Mr. Roberto Barcellan (Eurostat), Mr. Richard McKenzie (OECD), Prof. Domenico Sartore (Università di Venezia) and Mr. Giovanni Savio (Eurostat).

The papers presented during the Workshop will be disseminated through the Euro-Indicators dedicated section of Eurostat website and then published in a Eurostat publication. They will also be made available under the Statistical Methodology section of the OECD website.

For any further information please contact : [Gianluigi.Mazzi@cec.eu.int](mailto:Gianluigi.Mazzi@cec.eu.int) or [Giovanni.Savio@cec.eu.int](mailto:Giovanni.Savio@cec.eu.int) or consult regularly the forthcoming Workshop page on the Euro-Indicators dedicated section at : <http://europa.eu.int/comm/euroindicators>.

## **XXIèmes journées de l'Association Tiers-Monde**

**Appel à communications  
Marrakech, 22-23 avril 2005**

**“Formation, emploi et développement”**

**Association Tiers-Monde CENTRE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE  
QUANTITATIVE (CREQ), UNIVERSITE CADI AYYAD**

Comité scientifique

M. ABZAHD (Rabat), A. ACHOUAL (Rabat), T. BEN MARZOUKA (Tunis), B. BOIDIN (Lille), M. BOUGROUM (Marrakech), A. BOURGAIN (Luxembourg), J. BROT (Nancy 2), S. CALLENS (Artois), M. CATIN (Toulon), N. EL AOUI (Rabat), K. EL AYNAOUI (Banque Mondiale), P-E. FOURNIER (Evry), G. FROGER (Versailles-St-Quentin en Yvelines), H. GERARDIN (Nancy 2), B. GUESNIER (Poitiers), S. HANCHANE (Aix), B. HAUDEVILLE (Aix), H-F. HENNER (Clermont-Ferrand), P. HUGON (Paris 10), L. IBAAQUIL (Rabat), A. IBOURK (Marrakech), F. KERN (Strasbourg), J-P JAROUSSE (Rabat, Dijon), B. LAKHDAR (Marrakech), M. LELART (CNRS Orléans), P. LOWENTHAL (Louvain), C. MAINGUY (Strasbourg, Paris 10), F. MOURJI (Casablanca), J. POIROT (Nancy 2), A. RAGUI (Minnesota, USA), A. TRACHEN (Marrakech), G. TURUNC (Bordeaux, Istanbul), E. VERDIER (Aix), P. WERQUIN (Paris, OCDE).

Les communications peuvent porter sur des aspects théoriques, empiriques ou méthodologiques et différents champs disciplinaires. Une sélection de communications sera publiée dans des revues et dans les Cahiers de l'Association Tiers-Monde.

Les **propositions de communication** (2 pages maximum) préciseront la problématique, la méthodologie adoptée et les principaux éléments de bibliographie.

**Calendrier**

**Propositions de communication à retourner avant le 14 janvier 2005**

**Décision du comité scientifique : 28 janvier 2005**

**Date limite d'envoi des communications retenues : fin mars 2005**

**Jean BROT  
ATM-CREDES**

**Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion  
13 place Carnot, 54000 NANCY, FRANCE  
Tél : 03 83 19 25 92 Fax 03 83 19 26 01  
email : Jean.Brot@univ-nancy2.fr**

**Mohammed BOUGROUM,  
CREQ, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Marrakech  
B.P 2380, Marrakech, Maroc  
Tél : 00.212.(0).44.30.33.95 poste 245,  
Fax : 44.30.32.65  
email : bougroum@univ-aix.fr**

creq@yahoo.fr

<http://www.univ-nancy2.fr/RECHERCHE/EcoDroit/EmploiFormation.htm>

**Groupement de Recherche « Economie monétaire et financière »  
GdR 98 du Centre National de la Recherche Scientifique  
<http://www.univ-orleans.fr/DEG/GDRecomofi>**

**UNIVERSITY OF ORLEANS**  
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion  
Rue de Blois - BP 6739  
45067 ORLEANS Cedex 2  
FRANCE  
Phone : +33 2 38 49 48 19  
Fax : +33 2 38 41 73 80

**UNIVERSITY OF STRASBOURG**  
Université Robert Schuman  
Institut d'Etudes Politiques  
47 avenue de la Forêt Noire  
67082 STRASBOURG Cedex – FRANCE  
Phone : +33 3 88 41 77 00  
Fax : +33 3 3 88 41 77 78

***22<sup>nd</sup> Symposium on Banking and Monetary Economics***

**STRASBOURG, Thursday 16<sup>th</sup> and Friday 17<sup>th</sup> June 2005**

**Call for papers**

The **22<sup>nd</sup> Symposium on Banking and Monetary Economics**, organised by the *C.N.R.S. Research Group on “Monetary and Financial Economics”*, will be held in **Strasbourg** (France), on **16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> June 2005**.

The main theme of the conference is “**Finance in Europe**”. Papers are also invited when dealing with other geographical areas and with the following topics:

**Monetary Policy and Monetary Theory**  
**Banking and Regulation**  
**Exchange rate, International Monetary System and Financial crises**  
**Financial Systems, Cycles, Economic Growth and Development**  
**Insurance and Financial Markets**  
**Monetary and Financial History**

**Full papers (preferably written in English)**, along with an **abstract** on the first page, should be submitted through **electronic mail only** (format **.pdf** or **.doc** only) before **Monday 21st February 2005**, and uploaded at the following website address:

**<http://www.univ-orleans.fr/DEG/GDRecomofi>**

The decisions of the scientific committee will be given by end of March. A limited number of papers presented at the symposium will be selected for a special issue of “*Revue d'Economie Politique*” under a fast track refereeing process.

Questions may be e-mailed to Maryse Cournollet at: **[gdr.ecomofi@univ-orleans.fr](mailto:gdr.ecomofi@univ-orleans.fr)**

**Scientific Committee :**

Régis BLAZY (University of Strasbourg, LARGE), Michel BOUTILLIER (University of Paris X Nanterre, MODEM), André CARTAPANIS (University of Aix-Marseille 2, CEFI), Jean CARTELIER (University of Paris X Nanterre, FORUM), Jean-Bernard CHATELAIN (University of Orléans, LEO), Ghislain DELEPLACE (University of Paris 8, LED-EPEH), Panicos DEMETRIADES (University of Leicester and MMF), Michel DIETSCH (University of Strasbourg, LARGE), Eric GIRARDIN (University of Aix-Marseille 2, CEDERS), Brigitte GODBILLON (University of Strasbourg, LARGE), Jean-Luc NETZER (University of Strasbourg, LARGE), Georges PRAT (CNRS, MODEM), Kirsten RALF (American University of Paris), Moïse SIDIROPOULOS (University of Strasbourg, BETA), Laurent WEILL (University of Strasbourg, LARGE).

V<sup>emes</sup> JOURNEES INTERNATIONALES D'ETUDES JEAN MONNET

22 ET 23 SEPTEMBRE 2005

## APPEL A COMMUNICATIONS

La Chaire Jean Monnet en *Intégration régionale comparée* organise les jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2005 à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV un colloque pluridisciplinaire sur le thème suivant :

### **Les entreprises et le marché intérieur européen aujourd'hui : l'émergence d'une structure d'offre communautaire ?**

Les travaux qui débiteront et s'achèveront en séance plénière se dérouleront dans deux ateliers pluridisciplinaires autour des thématiques présentées ci-après :

#### ***Atelier 1 - Les progrès nécessaires du décloisonnement et de la transparence des marchés de l'Union européenne***

*L'obstacle constitué par le vote à l'unanimité ; les autres obstacles institutionnels ou juridiques ; l'existence d'une structure d'offre communautaire : quelle(s) réalité(s) ? ; les mutations dans l'échange commercial intra - européen ; l'ouverture imparfaite des marchés publics à la concurrence ; l'insuffisante harmonisation fiscale ; le principe de la reconnaissance mutuelle à l'épreuve des faits ; les réglementations sociales nationales discriminantes ; les distorsions engendrées par les fluctuations du taux de change ; la modernisation du droit des sociétés et le renforcement du gouvernement d'entreprise dans l'Union européenne ; brevets européen et communautaire ; le non - respect de la propriété intellectuelle ; le travail clandestin ou non déclaré ; la délinquance financière ; la corruption ; les délocalisations à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne ; les effets induits par le Nouveau voisinage (pays de l'Est et méditerranéens); le décloisonnement du secteur énergétique et plus généralement des industries de réseaux, etc.*

#### ***Atelier 2 - La cohérence des politiques d'accompagnement du Marché unique***

*La définition d'un projet productif européen ; la jurisprudence des Etats-Unis et de l'Union européenne en matière de concurrence et d'abus de position dominante ; les aides d'Etat et les situations dérogatoires ; les stratégies d'entreprises en Europe aujourd'hui ; marchés réservés et service universel dans les industries de réseaux ; quelle harmonisation sociale européenne? ; la production selon des normes sociales européennes ; la fiscalité des groupes ; quelle(s) politique(s) en faveur du commerce électronique? ; la lutte contre la contrefaçon et l'économie souterraine ; la politique commerciale extérieure commune : forces et faiblesses ; les actions en faveur de l'innovation ; quelles politiques sectorielles pour les industries d'avenir : industries de santé, industries des nouvelles technologies, etc? ; la gouvernance des instances communautaires ; les progrès de l'Europe des régions ; la contribution de l'Europe des transports au décloisonnement régional, etc.*

Les propositions de contribution, de deux ou trois pages environ, sont à adresser au :

Secrétariat de la Chaire Jean Monnet "*Intégration régionale comparée*"

Université Montesquieu - Bordeaux IV - Avenue Léon Duguit - 33608 - PESSAC

E-mail : [chaire@u-bordeaux4.fr](mailto:chaire@u-bordeaux4.fr) Téléphone : 05-56-84-86-20

**avant le 15 janvier 2005**

Texte complet de l'appel à communications sur : <http://yvars.u-bordeaux4.fr>



**E E F S**  
**European Economics and Finance Society**

**Call for papers**

The Fourth Annual EEFS Conference, will be held at the University of Coimbra, Portugal on 19-22 May 2005. The topic of the Conference will be on:

**“Economic and Financial Issues in an Enlarged Europe”**

The Conference will focus on the changes we observe in the global economy and on the European Integration process. Papers are solicited in such areas as:

European Integration ; World Integration ; Analysis of Financial Markets ; Economic Geography ; Spatial Economics ; International Monetary Economics ; International Trade and General Equilibrium ; Macroeconomic Issues and Policy ; Growth and Development ; Regional Economics And Policy ; Industrial Economics and Organisation ; Labour Economics ; Factor Mobility ; New Political Economy ; Public Economics ; Topics On The Dotcom/Digital Economy.

It is envisaged that a number of papers from this Conference will be published in special issues of established journals in the forthcoming months.

Paper Submission: Abstracts, papers and/or session proposals should be submitted to the local organizer Dr. Elias Soukiazis as attached files (doc or pdf format) to the following address: [elias@fe.uc.pt](mailto:elias@fe.uc.pt)

Papers relating to theoretical, empirical and policy issues are welcome until March 31st, 2005. Papers submitted must include an abstract that should not exceed 200 words, and should contain JEL classification codes. The authors' full name, affiliation, address, phone/fax, and e-mail for correspondence should also be indicated. Proposals for complete sessions are encouraged. Each session should be made up of three papers. In the submitted proposals, session organizers should indicate the name of the session chair, the names, affiliations, contact numbers and e-mail addresses of the authors and the chair, the titles of the papers each accompanied by the paper abstract. Participants are expected to serve as program chair at Conference sessions.

Authors are expected to send an electronic copy of the final version of their paper by the end of April 2005 in order to facilitate its reproduction for the relevant session. After that date it is the responsibility of the authors to bring enough copies to the session.

The conference web address is at [http://www4.fe.uc.pt/eeefs/s\\_comm.htm](http://www4.fe.uc.pt/eeefs/s_comm.htm) where you can find information regarding the Conference Programme, recommended accommodation and maps/instructions, and how to get there. This address is already available.

For information about the Society please visit the Web site: <http://www.eefs.org/>

---

**7<sup>TH</sup> ZEW SUMMER WORKSHOP FOR YOUNG ECONOMISTS**

**“EMU Enlargement”**

ZEW Mannheim

Mannheim, Germany / 7 - 10 June 2005

The Centre for European Economic Research (ZEW) is pleased to announce its 7th Summer Workshop for Young Economists. The workshop is supported by the Monetary Stability Foundation (Stiftung Geld und Wahrung). The workshop is meant to provide a forum for discussions between young talented researchers and distinguished experts in their field of research. The programme consists of lectures by experienced researchers and presentations of young scholars on the first three days and will be completed by a visit to the Deutsche Bundesbank on June 10, 2005.

**PARTICIPANTS:** The workshop is targeted at PhD students and post-doctorates within three years after completion of their thesis. Participants may apply to the ZEW for financial assistance for travel and accommodation costs.

**TOPICS:** The participants will be required to present a paper during the workshop. We invite submissions of empirical and theoretical papers from economics. Adequate papers could include topics such as: Monetary policy strategy and institutional design, Exchange rate policy, Financial markets development and structure, and Real effects of the enlarged monetary union.

**LECTURERS:** Claudia Buch, Eberhard-Karls-University Tuebingen ; Sylvester Eijffinger, Tilburg University ; Paul De Grauwe, Katholieke Universiteit Leuven

**Deadline for submissions: January 31, 2005**

**HEINZ-KONIG-YOUNG-SCHOLAR-AWARD :** The Heinz-Konig-Young-Scholar-Award is given to scholars under 35 years of age for the most outstanding paper presented at the ZEW Summer Workshop. The award has been established with the support of FUCHS PETROLUB AG and consists of a prize of 5,000 Euro and, in addition, a three months' residential fellowship at the ZEW covering travel and accommodation costs. The winner is announced at the end of the ZEW Summer Workshop. The prize is named after the ZEW's late founding research director Prof. Dr. h.c. Heinz Konig who strongly shaped the ZEW's scientific achievements.

**APPLICATION PROCEDURE :** Please submit the paper to be presented, a curriculum vitae specifically outlining your research, and one letter of reference relating to your research to one of the organizers:

Friedrich Heinemann, [MAILTO:heinemann@zew.de](mailto:heinemann@zew.de) ; Katrin Ullrich, [MAILTO:ullrich@zew.de](mailto:ullrich@zew.de) / Website: <http://www.zew.de>

---

## **XLIème Colloque de l'ASRDLF**

(Association de Science Régionale De Langue Française)

**5 - 7 septembre 2005, Dijon**

### **Appel à communications**

#### **Villes et territoires face aux défis de la mondialisation**

La mondialisation en tant que processus d'extension des échanges et des interactions au niveau mondial modifie l'organisation spatiale des activités et des hommes. Cela peut se traduire notamment par l'émergence de nouvelles hiérarchies urbaines et régionales, par le renforcement ou encore la disparition d'anciennes hiérarchies mais également par la métropolisation. Ainsi, la mondialisation peut créer, entretenir ou atténuer les inégalités spatiales. Elle apparaît comme un défi pour les villes et les territoires car tous ne peuvent participer activement à ce processus. Elle transforme les modalités de l'intervention publique. Elle est au cœur de la compréhension des phénomènes spatiaux actuels. C'est pourquoi, le XLIème colloque de l'ASRDLF pose la question de la mondialisation à travers ses implications spatiales.

Le colloque sera largement ouvert à toutes les approches disciplinaires, à travers l'organisation de sessions particulières en lien avec le thème principal du colloque.

Le colloque sera ainsi articulé autour des thématiques suivantes :

- |                                                                          |                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>A. L'analyse spatiale, un outil pour comprendre la mondialisation</b> | <b>B. Métropolisation et réseaux de villes</b>                        |
| <b>C. Régions mondiales, régions en marge</b>                            | <b>D. Marges en mutations, petites villes et périphéries urbaines</b> |
| <b>E. Gouvernances et stratégies d'acteurs</b>                           | <b>F. Vers une nouvelle division spatiale du travail?</b>             |
| <b>G. Stratégies de localisation et investissements internationaux</b>   | <b>H. Exclusions et mondialisation</b>                                |
| <b>I. Mondialisation, qualité de vie, environnement</b>                  | <b>J. Transport et TIC, instruments d'intégration?</b>                |
| <b>K. Thématiques permanentes :</b>                                      |                                                                       |

- Méthodes et modélisation - Concurrence spatiale - Politiques régionales, évaluation - Métropolisation - Economie urbaine  
- Espaces ruraux et périphériques - Evolution du marché du travail - Phénomènes migratoires - Transport et communication  
- Tendances démographiques.

Des sessions spéciales sont également possibles. / **Contact :** Jacky PERREUR, [jacky.perreur@u-bourgogne.fr](mailto:jacky.perreur@u-bourgogne.fr)

**Membres institutionnels  
de l'AFSE  
Membres bienfaiteurs**

**CENTRE SAINT-GOBAIN  
POUR LA RECHERCHE EN ECONOMIE**

**FONDATION BANQUE DE FRANCE POUR LA RECHERCHE**

**INSTITUT CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS POUR LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE, ECONOMIQUE,  
FINANCIÈRE ET SOCIALE**

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES (INSEE)**

**MISSION SCIENTIFIQUE UNIVERSITAIRE  
DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE**

**UNIVERSITÉ PARIS II - ASSAS**

**Membres institutionnels  
de l'AFSE  
Banque - Finance**

**CRÉDIT MUTUEL CENTRE EST - EUROPE**

**Membres institutionnels  
de l'AFSE  
Autres secteurs d'activité**

**EDITIONS DALLOZ-SIREY**

**EDITIONS ECONOMICA**

**EDITIONS ODILE JACOB**

# **Membres institutionnels de l'AFSE**

## **Secteur des études et de la recherche économique**

Bureau d'Economie Théorique et Appliquée (**BETA**)

Caisse des Dépôts et Consignations (**CDC-IXIS**)

Centre d'Economie et de Finances Internationales (**CEFI**)

Centre d'Economie de l'Université Paris Nord (**CEPN**)

Centre d'Etudes pour l'Emploi (**CEE**)

Centre d'Etudes Prospectives d'Economie Mathématique Appliquées à la Planification (**CEPREMAP**)

Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (**CEPII**)

Centre Etudes et Recherche sur le Développement International (**CERDI**)

Centre d'Observation Economique (**COE**)

Centre de Recherches Etude Documentation Economie Santé (**CREDES**)

Développement, Dérégulation, Défense Internationale (**3DI**)

Conseil d'Analyse Économique (**CAE**)

Département et Laboratoire d'Economie Théorique et Appliquée (**DELTA**)

Développement et Insertion Internationale (**DIAL**)

Direction de la Prévision, Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie

Equipe de Recherche sur les Marchés, l'Emploi et la Simulation (**ERMES**)

Equipe Universitaire de Recherche en Economie Quantitative (**EUREQUA**)

Groupe d'Analyse et de Théorie Économique (**GATE**)

Groupe de Recherche en Analyse Economique (**GRAPE**)

Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistiques (**GENES**)

Institut National Recherche en Agro - alimentaire (**INRA**)

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (**INSERM**)

Institut Recherche Economique Production Développement (**IREPD**)

Institut Supérieur des Affaires de Défense (**ISAD**)

Université de Perpignan (**JEREM**)

Laboratoire d'Economie d'Orléans (**LEO**)

Institut National de la Recherche Economique (**LERECO**)

Laboratoire d'Economie de la Production et de l'Intégration Internationale (**LEPII**)

Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (**LEST**)

Laboratoire d'Econométrie de l'Ecole Polytechnique

Mécanismes Economiques et Dynamiques de l'Espace Européen (**MÉDEE**)

Modélisation de la Dynamique Economique et Monétaire (**MODEM**)

Office Français de Conjoncture Economique (**OFCE**)

Centre de Recherches pour l'Expansion de l'Economie et le Développement des Entreprises (**REXECODE**)